



RAISONS DE SANTE 333 – LAUSANNE

Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique
Groupe de Recherche sur la Santé des Adolescents - GRSA

Sexting, harcèlement, intimidation: le point de vue des témoins

Yara Barrense-Dias, Joan-Carles Surís, Lorraine Chok

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Raisons de santé 333

Le Centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté regroupe, depuis le 1er janvier 2019, les compétences de la Policlinique médicale universitaire, de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, de l'Institut universitaire romand de santé au travail et de Promotion Santé Vaud. Il a pour missions :

- les prestations de la première ligne de soins (en particulier l'accès aux soins et l'orientation au sein du système de santé) ;
- les prestations en lien avec les populations vulnérables ou à besoins particuliers ;
- les interventions de promotion de la santé et de prévention (I et II) ;
- les expertises et recherches sur l'organisation et le financement des systèmes de santé ;
- les activités de recherche, d'évaluation et d'enseignement universitaire en médecine générale et communautaire, en santé publique et en santé au travail.

Dans le cadre de cette dernière mission, Unisanté publie les résultats de travaux de recherche scientifique financés par des fonds de soutien à la recherche et des mandats de service en lien avec la santé publique. Il établit à cet égard différents types de rapports, au nombre desquels ceux de **la collection « Raisons de santé »** qui s'adressent autant à la communauté scientifique qu'à un public averti, mais sans connaissances scientifiques fines des thèmes abordés. Les mandats de service sont réalisés pour le compte d'administrations fédérales ou cantonales, ou encore d'instances non gouvernementales (associations, fondations, etc.) œuvrant dans le domaine de la santé et/ou du social.

Étude financée par :

Avec le soutien financier du Fonds pour le développement de la prévention et de la promotion de la santé, Direction générale de la santé du Canton de Vaud

Citation suggérée :

Barrense-Dias Y, Surís JC, Chok L. Sexting, harcèlement, intimidation: le point de vue des témoins. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2022 (Raisons de santé 333).

<https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/333>

Remerciements :

A tous·tes les participant·es,

A Katarina Vujovic pour les transcriptions

Relecture et contrôle de l'édition :

Pauline Delaby

Date d'édition :

Mai 2022

Table des matières

Résumé	5
1 Introduction	7
1.1 Le sexting – les <i>nudes</i> et le partage non consenti	7
1.1.1 Prévalence	7
1.1.2 Prévention	8
1.2 Le harcèlement – l'intimidation en milieu scolaire	9
1.3 Le groupe, les pairs, les témoins	9
1.4 Objectifs	10
2 Méthodes	11
2.1 Les groupes focus	11
2.2 Recrutement	13
2.3 Les participant-es	13
2.4 Caractéristiques socio-démographiques	13
2.5 Les analyses	15
2.6 Considérations éthiques	15
2.7 Le questionnaire avant discussion	16
3 Résultats questionnaire	17
4 Résultats des groupes focus	20
4.1 Le sexting / les <i>nudes</i>	20
4.1.1 Définition	20
4.1.2 Etendue de la pratique	21
4.1.3 Genre	21
4.2 Harcèlement	22
4.2.1 Définition	22
4.2.2 Lien avec le sexting / les <i>nudes</i>	22
4.2.3 Etendue du harcèlement	24
4.2.4 Genre	25
4.3 Témoins	26
4.3.1 Définition	26
4.3.2 Responsabilité	27
4.3.3 Réactions	29
4.3.4 Explications des réactions	35
4.3.5 Ressentis	39
4.4 Aide	40
4.5 Prévention	41
5 Recommandations	44
6 Références	45
7 Annexes	48
7.1 Vignettes utilisées	48

Liste des tableaux

Tableau 1	Caractéristiques des participant-es	13
Tableau 2	Réponses au questionnaire sur la gravité des réactions envers la fille, victime	17
Tableau 3	Réponses au questionnaire sur la gravité des réactions envers le garçon, auteur	18
Tableau 4	Réactions différentes selon le sexe de la victime et de l'auteur-e	19

Résumé

Comprendre les dérives du *sexting*, notamment par l'étude du partage non consenti, est particulièrement important dans la problématique plus large du harcèlement ou de l'intimidation, notamment en milieu scolaire. En effet, certain-es auteur-es considèrent que le partage non consenti de contenu à caractère sexuel est un acte relevant du harcèlement et qu'il en partage certaines caractéristiques comme le déséquilibre des forces entre victimes et auteur-es, et l'influence du groupe. Dans sa lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) du canton de Vaud a décidé d'utiliser la méthode de la préoccupation partagée (MPP) afin de lutter contre les situations de harcèlement entre élèves. Cette méthode cherche à défaire l'effet du groupe. Quelques études se sont intéressées aux témoins dans le cadre du harcèlement, mais pas spécifiquement dans le cadre du *sexting*. Pour pouvoir appréhender l'ensemble des acteur-trices potentiellement impliqué-es dans une telle problématique, il apparaît essentiel de mieux comprendre la place et le ressenti des pairs-témoins, notamment par rapport aux interventions qui visent spécifiquement l'aspect collectif du harcèlement comme la MPP.

L'objectif principal de cette recherche exploratoire est d'explorer les opinions et les perceptions des jeunes quant à la place et au rôle du groupe et des témoins dans une situation de violence et de harcèlement en lien avec la pratique du *sexting* et l'envoi d'images intimes. Une grille d'entretien basée sur nos questions de recherche regroupait les principales thématiques à parcourir telles que le rôle du groupe, les responsabilités de chacun-e, les réactions et ressentis des témoins ou encore les stratégies pour aider la victime. Entre mai et juin 2021, nous avons mené 8 groupes focus de 23 filles âgées de 14 à 17 ans et 19 garçons âgés de 14 à 17 ans

Tout d'abord, le *sexting* et le harcèlement serait lié par le fait que le passage de l'un à l'autre soit très aisé, le contenu échangé pouvant servir de base au harcèlement. Les jeunes ont indiqué plusieurs problématiques à assimiler à du harcèlement lorsqu'il était question de *sexting*: la diffusion massive ou le partage non consenti, les réactions des pairs par rapport à un contenu, la manipulation ou la pression exercée pour obtenir ce genre de contenu et les envois non sollicités. A l'unanimité, les jeunes ont considéré que les filles étaient plus souvent victimes de violence et de harcèlement en lien avec l'envoi de nudes. Pour certain-es, les garçons seraient les auteurs principaux des partages non consentis. Néanmoins, des situations mettant en scène des filles auteures de harcèlement ont également été présentées, mais toujours envers une autre fille.

Il y aurait plusieurs stades et statuts par rapport aux pairs, c'est-à-dire les personnes qui ne sont ni la victime ni l'auteur-e du premier partage, qui dépendraient de leur comportement vis-à-vis de la photo et de la personne. A la base, le statut de témoin serait en fonction de la connaissance ou non du problème puis, il y aurait une distinction entre celles et ceux qui vont essayer d'aider la personne, et resteront

donc des témoins, et celles et ceux qui ne vont rien faire ou vont continuer à partager qui ne seront plus des témoins mais des complices. Certain-es jeunes ont fait part d'un manque de conscience de la responsabilité des pairs dans une telle problématique. Il y aurait également différents stades de responsabilité en fonction du fait de ne rien faire, de réagir en rigolant ou insultant, ou de partager, cette dernière action étant, pour plusieurs jeunes, la plus grave.

Les participant-es ont rapporté plusieurs possibles (in)actions de la part des pairs vis-à-vis d'une photo personnelle à caractère sexuel partagé de manière non consenti : ne rien faire, supprimer la photo, avertir – discuter avec la victime, l'auteur-e et/ou les pairs ; soutenir la victime et harceler-intimider ou participer aux violences. Pour expliquer ces réactions, plusieurs raisons ont été données : l'effet et l'influence du groupe, le fait de vouloir faire rire, réagir par vengeance et/ou jalousie, une question d'âge et de maturité, la proximité et les liens d'amitié avec l'auteur-e et/ou la victime ; le choc que la photo a engendré ou encore des critères physiques ou les standards de beauté. En termes de ressenti des pairs, les jeunes ont mentionné la gêne, la surprise, le dégoût ou encore le fait de se sentir mal pour la victime.

Globalement, les jeunes ont considéré qu'il n'était pas aisé de trouver de l'aide dans une situation de sexting qui dérive, notamment par rapport à la gêne qu'une telle situation peut engendrer. Les participant-es ont eu de la peine à identifier des personnes ressources pour cette problématique que cela soit en tant que pair qui souhaiterait aider ou victime. Des discussions ont tout de même porté sur différentes possibilités : les ami-es proches, le milieu scolaire et les parents.

Par rapport aux besoins en termes de prévention sur cette thématique, les avis étaient partagés. Certain-es ont indiqué qu'il manquait de prévention sur la problématique des nudes, alors que d'autres ont considéré qu'ils-elles en avaient suffisamment eu. L'école a été considéré comme le lieu le plus adéquat pour faire de la prévention, mais certain-es ont également parlé des réseaux sociaux. En termes de contenu pour la prévention, plusieurs participant-es ont considéré que les témoignages, même choquants, étaient des éléments qui les marquaient. Plusieurs participant-es ont fait part de la nécessité de réorienter la prévention avec d'autres messages et sur d'autres acteur-rices, notamment les pairs. Finalement, en termes juridiques, plusieurs participant-es ont considéré qu'il était important de rappeler les conséquences pénales qu'un tel partage non consenti pourrait engendrer.

1 Introduction

1.1 Le sexting – les *nudes* et le partage non consenti

1.1.1 Prévalence

La première étude relative à la pratique du sexting chez les jeunes est sortie en 2008¹ aux Etats-Unis. Dans cette première étude, quatre actions étaient abordées : l'échange initial entre deux personnes, soit le fait d'envoyer sa propre image en tant que premier-e expéditeur-trice et de recevoir en tant que premier-e destinataire, et le partage non consenti, soit le fait d'envoyer l'image d'une autre personne en tant que deuxième expéditeur-trice et de recevoir en tant que deuxième destinataire. Malgré la distinction entre ces différentes actions en lien avec le sexting qui avait été faite dans cette première étude¹, la recherche a, jusqu'à maintenant, essentiellement porté sur l'échange initial²⁻⁴. Une méta-analyse publiée en 2018³ regroupant 39 études sur le sexting parmi les moins de 18 ans a fait état de seulement 9 études portant sur le partage non consenti. Plusieurs auteur-es distinguent et appellent à distinguer de manière précise les dérives de la pratique initiale, notamment dans les mesures et questions utilisées pour quantifier les pratiques.

Bien que plusieurs études récentes continuent à quantifier uniquement la pratique du sexting sous l'angle de l'échange initial, des données sur les dérives commencent à être publiées. Par exemple, une étude menée en Espagne en 2020⁵ auprès de jeunes âgé-es de 12 à 16 ans a démontré qu'environ 6% des filles et 12% des garçons avaient déjà partagé des messages, images ou vidéos à caractère sexuel ou érotique d'autres personnes et, respectivement, 26% et 31% en ont déjà reçu en tant que deuxième destinataire. Une autre étude menée au Ghana en 2017⁶ auprès d'étudiant-es de première année post-obligatoire (moyenne d'âge d'environ 16 ans) présente également des taux quant au fait d'avoir déjà partagé le contenu (texte, photo, vidéo) sexy d'une personne avec, pour les photos, un total de 14% (22% garçons ; 7% filles). Une étude Australienne publiée en 2020⁷ s'est également intéressée au fait d'avoir été victime d'un partage non consenti avec 13% des participant-es âgé-es de 15 à 29 ans le rapportant dont 94% ont rapporté que l'auteur-e n'avait eu aucune répercussion. Dans le cadre de cette étude encore, 23% n'ont pas réussi à identifier le caractère illégal d'un partage non consenti. Finalement, une étude danoise⁸ portant sur des données récoltées en 2017 auprès de jeunes âgé-es de 12 à 24 ans s'est intéressée au partage non consenti d'images comprenant de la nudité du point de vue des auteur-es et des victimes, ainsi qu'à l'exposition non désirée à ce genre de contenu. Au cours des 6 derniers mois, 6% ont été exposé-es de manière non désirée à ce genre de contenu, 5% ont déjà vu leur image être partagée et 4% ont déjà partagé l'image de quelqu'un d'autre.

Il n'existe actuellement pas de consensus quant aux mesures et définitions à utiliser pour mesurer les pratiques en lien avec le sexting, y compris ses dérives^{2, 3, 9, 10}. Par conséquent, il n'est pas toujours aisé de comprendre exactement ce qui a été mesuré. Par exemple, dans une étude israélienne menée en 2020¹¹ auprès d'adolescent-es âgé-es entre 12 et 18 ans, la question portant sur le fait d'avoir déjà envoyé des photos incluant de la nudité n'indique pas s'il s'agit d'une photo de la personne elle-même ou d'une autre personne. Néanmoins, au vu des modalités de réponses

quant aux destinataires comprenant, notamment, les ami-es, nous supposons que cette étude a également cherché à quantifier la problématique du partage non consenti en omettant, malheureusement, de le préciser dans la question posée.

En Suisse, depuis 2012, l'enquête JAMES¹²⁻¹⁶ mesure la pratique du sexting mais essentiellement du point de vue du-de la premier-e expéditeur-trice (envoi de sa propre image érotique ou aguicheuse) ou avec un manque de précision quant à la réception (premier-e ou deuxième destinataire). Dans une enquête nationale portant sur la sexualité des jeunes menée en 2017¹⁷, 15% (21% des garçons, 9% des filles) ont rapporté avoir déjà été auteur-e d'un partage d'image à caractère sexuelle d'une autre personne, la majorité l'ayant fait plusieurs fois (9%). Pour 62% de ces jeunes, la motivation *pour rire* a été rapportée¹⁸. Plus récemment, une étude sur l'usage d'Internet et des médias chez les jeunes en 10^{ème} HARMOS (moyenne d'âge 13.7 ans) menée en 2019¹⁹ dans le canton de Vaud a fait état de 35% des participant-es ayant indiqué avoir déjà reçu des images à caractère sexuel de manière non sollicitée dont 43% rapportant connaître personnellement la personne sur l'image. De plus, 5% des jeunes ont indiqué avoir déjà partagé une telle image d'une autre personne sans son consentement dont 74% rapportant connaître personnellement la personne. Tout comme l'enquête nationale, pour environ 50% des jeunes ayant déjà partagé ce type d'image, la motivation première était pour rire.

1.1.2 Prévention

Deux approches peuvent être distinguées en termes de messages de prévention : ceux présentant une abstinence totale de la pratique du sexting et ceux portant sur une pratique plus sûre du sexting (*safer sexting*) ou la réduction des risques²⁰. Ces deux approches dépendent, notamment, de la manière dont le sexting est défini et considéré^{4, 20-23}.

Lorsque le sexting est défini comme un comportement négatif et déviant, c'est un discours d'abstinence qui est utilisé. Dans cette approche, c'est l'échange initial et les victimes potentielles qui sont alors mis en avant. Ainsi, en s'abstenant d'envoyer en premier lieu une photo de soi, les dérives sont évitées. Ces campagnes ont parfois été critiquées en raison du fait qu'elles stigmatisaient les victimes, en particulier les filles, nourrissaient les stéréotypes et ouvraient la porte à des jugements^{24, 25}. Le concept de *victim blaming* a également été utilisé pour indiquer le risque de justifier des violences en raison du comportement de la victime, en d'autres mots, envoyer une photo à caractère sexuel de soi-même pourrait justifier un partage non consenti^{21, 22, 26}. Aujourd'hui, ce sont encore des programmes d'abstinence du sexting qui existent majoritairement^{27, 28}.

Lorsque le sexting est considéré comme une activité sexuelle normale dont l'issue n'est pas toujours négative, c'est un discours normatif qui est utilisé. Ainsi, en plus de viser spécifiquement les dérives liées au sexting (pression exercée, partage non consenti, etc.), d'autres acteur-trices sont également considéré-es dans les messages de prévention comme les auteur-es potentiel-les des violences mais aussi les pairs. Dans un état des lieux non exhaustif sur les campagnes et projets de prévention en lien avec la pratique du sexting en Suisse et au niveau international²⁸, il a néanmoins été relevé que les pairs, qu'on pourrait appeler témoins, ont peu été intégrés alors que leur action, mais également inaction, a une place indéniable dans cette problématique (cf. chapitre 1.3).

Finalement, une étude²⁹ a démontré qu'il existait un lien entre le fait d'avoir reçu une prévention en lien avec le sexting et le fait d'avoir déjà partagé de manière non consentie du contenu à caractère sexuel d'une autre personne, indiquant, vraisemblablement, que les interventions de ce type se mettent en place à la suite d'un incident.

1.2 Le harcèlement – l'intimidation en milieu scolaire

Comprendre les dérives du sexting, notamment par l'étude du partage non consenti, est particulièrement important dans la problématique plus large du harcèlement ou de l'intimidation, notamment en milieu scolaire. En effet, certain-es auteur-es²⁷ considèrent que le partage non consenti de contenu à caractère sexuel est un acte relevant du harcèlement. Ojeda et al.³⁰ ont d'ailleurs trouvé une association entre le harcèlement et le partage non consenti, ainsi que des caractéristiques communes aux deux problématiques telles que le déséquilibre des forces entre victimes et auteur-es. L'effet ou le phénomène du groupe est également présent dans ces problématiques.

En 2015³¹, le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) du canton de Vaud a adopté et présenté 13 mesures pour renforcer la prévention contre le harcèlement entre élèves en milieu scolaire. Cette lutte est même devenue prioritaire en 2018. Le DFJC a décidé d'utiliser la méthode de la préoccupation partagée (MPP)³² afin de lutter contre les situations de harcèlement entre élèves. Cette méthode cherche à défaire l'effet du groupe, incluant toute personne ayant pris part au problème, et à travailler sur le contexte qui rend le harcèlement possible. Ainsi, à nouveau, cette approche démontre l'importance des pairs et des témoins dans cette problématique.

En 2014³³, environ 10% des élèves de 15 ans dans le canton de Vaud sont victimes de harcèlement ou intimidation entre élèves, au moins une fois par semaine. Dans l'étude PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)³⁴, un chapitre sur le harcèlement dans les écoles suisses indique que la Suisse présente des chiffres plus élevés de jeunes de 15 ans exposés au harcèlement que dans les autres pays participants en 2015 et 2018. De plus, cette exposition a augmenté entre 2015 et 2018.

1.3 Le groupe, les pairs, les témoins

Le groupe, les pairs ou les témoins, pourtant au cœur de la problématique harcèlement-intimidation sont rarement inclus dans la prévention²⁸. Dans le cas du partage non consenti de contenu à caractère sexuel, en plus des réactions connues en lien avec des situations de harcèlement entre élèves (moqueries, insultes, mise à l'écart, etc.), il existe également l'action particulière à cette problématique qui est de continuer à diffuser le contenu.

Il semble exister un manque de conscience et de connaissance des jeunes quant à la responsabilité et le rôle des témoins dans l'aggravation ou la résolution du problème³⁵⁻³⁸. Les réactions des pairs vis-à-vis de la victime, particulièrement si celle-ci est une fille, peuvent parfois être très violentes³⁷⁻

⁴¹. Ce genre de réactions pourrait être lié à un manque d'empathie, mais également à un sentiment de peur et d'insécurité, notamment illustré par la peur de se retrouver à son tour victime^{42, 43}. En plus de pouvoir être un levier d'action pour la prévention et les interventions, les témoins peuvent également être impactés par les violences. En effet, les témoins de harcèlement présenteraient davantage de difficultés psychologiques et scolaires⁴⁴, démontrant l'importance de s'intéresser à ces acteur-trices.

Quelques études⁴²⁻⁴⁵ se sont intéressées aux témoins dans le cadre du harcèlement, mais pas spécifiquement dans le cadre du sexting. Pourtant, plusieurs auteur-es^{37, 39, 43} ont conclu qu'il était indispensable d'intégrer les témoins dans les actions de prévention afin d'augmenter le soutien et la solidarité envers les victimes et d'éliminer les jugements négatifs et les violences à leur égard. Pour pouvoir répondre à ces recommandations et appréhender l'ensemble des acteur-trices potentiellement impliqués dans une telle problématique, il apparaît essentiel de mieux comprendre la place et le ressenti des pairs-témoins, notamment par rapport aux interventions qui visent spécifiquement l'aspect collectif du harcèlement comme la MPP.

1.4 Objectifs

L'objectif principal de cette recherche exploratoire est d'explorer les opinions et les perceptions des jeunes quant à la place et au rôle du groupe et des témoins dans une situation de violence et de harcèlement en lien avec la pratique du sexting et l'envoi d'images intimes.

Les objectifs secondaires sont de/d' :

- Identifier les connaissances des jeunes quant à la responsabilité des témoins (passifs et actifs) et à leur rôle dans une situation de harcèlement en lien avec l'envoi de *nudes* ;
- Identifier et comprendre les motivations / raisons qu'une personne pourrait avoir à participer aux violences (témoin actif) ou à ne rien dire (témoin passif) ;
- Comprendre et approfondir certaines réactions des témoins tels que le rire et la mise à l'écart de la victime ;
- Explorer le ressenti des jeunes quant au fait d'être témoin de ce genre de violence ;
- Identifier les craintes et/ou barrières potentielles des témoins qui pourraient limiter leurs actions ;
- Identifier les stratégies potentielles pour aider la victime ;
- Explorer leurs idées, demandes et solutions pour défaire l'effet du groupe ;
- Explorer comment les personnes ressources sont perçues par les jeunes témoins (aide, peur, etc.) ;
- Explorer la place des témoins dans une situation de harcèlement plus globale.

2 Méthodes

Afin de répondre aux différentes questions de recherche, nous avons décidé d'utiliser une méthode qualitative afin d'appréhender les opinions, les interprétations et le ressenti des participant·es quant à la place des témoins dans le cadre du sexting, l'envoi de nues et les situations de harcèlement, intimidation, violence en lien avec cette pratique lorsqu'elle ne se passe pas comme prévu. Ce type de méthodes permet, en effet, de saisir davantage le sens qui peut être donné à un phénomène social et d'approfondir l'exploration et la compréhension de celui-ci en saisissant les interprétations et perceptions des participant·es^{46, 47}.

Nous avons mené huit groupes de discussion (groupes focus) de jeunes (filles et garçons vu·es séparément) intéressé·es à parler de ces thématiques afin de collecter des opinions générales sur la problématique de la place des témoins dans le cadre du sexting.

2.1 Les groupes focus

Les groupes focus permettent de saisir davantage le sens donné à un phénomène social et d'approfondir la compréhension de celui-ci en saisissant les interprétations et perceptions générales des participant·es^{46, 48}. La méthode des groupes focus est particulièrement recommandée pour les recherches ayant un but exploratoire sur un sujet encore relativement peu connu car elle permet de saisir les différents termes, définitions et vocabulaires utilisés par les participant·es^{49, 50}. Cette technique permet également d'instaurer un climat de sécurité et de confiance lors de la discussion, ce qui est particulièrement intéressant pour des adolescent·es et des jeunes adultes qui doivent discuter de thématiques relativement sensibles comme celles touchant à la sexualité^{51, 52}. La dynamique de groupe et l'interaction entre les participant·es mènent à des discussions spontanées et à des échanges de points de vue, convergents ou divergents, permettant alors de révéler et d'approfondir certaines dimensions d'une problématique⁴⁶. Nous avons amorcé et animé la discussion à l'aide de vignettes sur la thématique pour que les participant·es puissent être rassuré·es sur le fait qu'ils·elles n'ont pas nécessairement besoin de parler de leur propre expérience, ainsi que pour faciliter la discussion.

Yara Barrense-Dias a modéré toutes les discussions de façon non directive et Lorraine Chok l'a accompagnée pour prendre des notes sur les prises de parole des participant·es pour faciliter la retranscription. Les groupes focus ont duré environ une heure.

Les entretiens ont été menés par visioconférence en utilisant la version professionnelle sécurisée de la plateforme Zoom© en raison des mesures sanitaires imposées dues à la pandémie de la COVID-19. Avant chaque rencontre, le·la participant·e a reçu un questionnaire en ligne sur l'application sécurisée REDCap®, dans lequel se trouvait notamment une lettre d'information expliquant les objectifs de l'étude et les règles de confidentialité, ainsi qu'un formulaire de consentement électronique de participation qu'il ou elle a signé. Un bref questionnaire auto-administré leur a été remis pour récolter des données sociodémographiques (sexe, âge, activité) et leur opinion quant à la gravité de certaines des situations mettant en scène des témoins (passivité,

participation aux rumeurs, violence verbale, violence physique, etc.). Enfin, nous remettons le lien pour l'entretien quelques heures avant le rendez-vous. Avant de commencer l'entretien, nous rappelions oralement les points importants inclus dans la feuille d'information et leur laissons le temps de nous poser d'éventuelles questions.

Les entretiens ont été enregistrés avec un dictaphone non connecté, puis retranscrits et anonymisés (tout élément permettant de reconnaître une personne a été supprimé à l'écrit : un prénom, une école, un lieu, etc.). Toutes les modalités de cet enregistrement, incluant la retranscription et l'anonymisation, ont été présentées aux participant·es. A la fin de la rencontre, un bon électronique d'une valeur de CHF 30 pour un grand magasin a été remis aux participant·es pour les remercier de leur participation.

Une grille d'entretien basée sur nos questions de recherche regroupait les principales thématiques à parcourir, ainsi que quelques exemples de questions ouvertes. La discussion était amorcée par une question très large sur la définition du sexting et/ou l'envoi de nudes. La discussion était ensuite stimulée et animée à l'aide de citations tirées de précédentes études qualitatives^{35, 36}, afin de les faire réagir sur les opinions et perceptions d'autres jeunes. Cette méthode, en plus de faciliter la discussion, a également permis de rassurer les participant·es sur le fait qu'ils·elles n'avaient pas besoin de parler de leur propre expérience, sauf s'ils·elles le désiraient.

Les différentes thématiques parcourues ont été les suivantes:

- Effet du groupe ;
- Définitions des témoins ;
- Définitions du harcèlement et de son lien avec le *sexting* ;
- Responsabilité des témoins ;
- Réactions des témoins ;
- Ressentis des témoins ;
- Stratégies potentielles pour aider la victime ;
- Personnes ressources ;
- Prévention.

2.2 Recrutement

Les participant·es ont été recruté·es par une annonce sur le site Internet www.adosjob.ch dédié aux emplois-petits jobs auprès des 15-20 ans. Elle a également été diffusée par ciao.ch, un site d'information, d'aide et d'échanges pour les jeunes, sur les réseaux sociaux. Enfin, certaines maisons de quartier en Suisse romande ont affiché notre flyer. L'annonce faisait appel à des jeunes âgé·es entre 14 et 17 ans, souhaitant donner leur avis sur la place / le rôle des témoins en lien avec le sexting / envoi de *nudes* / harcèlement. La méthode boule de neige a également été utilisée dans quelques cas.

2.3 Les participant·es

Entre mai et juin 2021, nous avons mené 8 groupes focus de 23 filles âgées de 14 à 17 ans et 19 garçons âgés de 14 à 17 ans (Tableau 1). Nous avons recruté tout·e jeune entre 14 et 17 ans intéressé·e à discuter de ces problématiques, qu'ils-elles avaient ou non expérimenté la pratique ou été témoins de situations problématiques. Au vu de la thématique touchant à des notions de sexualité, d'intimité et de harcèlement, nous avons décidé de séparer les filles et les garçons. De plus, une homogénéité quant au genre est souvent recommandée lorsque des groupes focus sont conduits avec des jeunes, évitant ainsi le plus possible une adaptation de leur parole ou une gêne par rapport aux différences découlant du genre et encourageant la discussion grâce à ce point commun^{48,53}. Cette séparation a été très appréciée durant nos précédentes études portant sur le sexting et nous a permis de faire une analyse par sexe.

2.4 Caractéristiques socio-démographiques

Nous avons mené 3 groupes focus avec des filles, pour un total de 23 participantes. La moyenne d'âge des participantes était de 16 ans [rang : 14-17 ans], avec une médiane de 16 ans. Les filles composaient 54.8% (n=23) de l'échantillon total. Nous avons mené 5 groupes focus avec des garçons, pour un total de 19 participants. La moyenne d'âge des participants était de 16 ans [rang : 14-17 ans], avec une médiane de 16 ans. (Tableau 1)

Tableau 1 Caractéristiques des participant·es

N°	Sexe	Âge	Activité	Date Groupe Focus
Groupe Focus 1 (N=8)				
Jeune 1	Féminin	17	Gymnase (degré non spécifié)	6.05.21
Jeune 2	Féminin	16	Gymnase (1 ^{ère})	6.05.21
Jeune 3	Féminin	17	Gymnase (2 ^{ème})	6.05.21
Jeune 4	Féminin	17	Gymnase (3 ^{ème})	6.05.21
Jeune 5	Féminin	16	Gymnase (2 ^{ème})	6.05.21

N°	Sexe	Âge	Activité	Date Groupe Focus
Jeune 6	Féminin	17	Gymnase (2 ^{ème})	6.05.21
Jeune 7	Féminin	17	Apprentissage (1 ^{ère})	6.05.21
Jeune 8	Féminin	16	Gymnase (1 ^{ère})	6.05.21
Groupe Focus 2 (N=7)				
Jeune 9	Féminin	16	Gymnase (1 ^{ère})	12.05.21
Jeune 10	Féminin	16	Gymnase (1 ^{ère})	12.05.21
Jeune 11	Féminin	15	Collège (11H)	12.05.21
Jeune 12	Féminin	17	Gymnase (1 ^{ère})	12.05.21
Jeune 13	Féminin	16	Collège (11H)	12.05.21
Jeune 14	Féminin	17	Gymnase (1 ^{ère})	12.05.21
Jeune 15	Féminin	16	Gymnase (2 ^{ème})	12.05.21
Groupe Focus 3 (N=3)				
Jeune 16	Masculin	15	Collège (11H)	17.05.21
Jeune 17	Masculin	15	Collège (11H)	17.05.21
Jeune 18	Masculin	17	Gymnase (2 ^{ème})	17.05.21
Groupe Focus 4 (N=8)				
Jeune 19	Féminin	17	Gymnase (1 ^{ère})	21.05.21
Jeune 20	Féminin	15	Collège (11)	21.05.21
Jeune 21	Féminin	17	Programme de coaching	21.05.21
Jeune 22	Féminin	14	Collège (Degré non spécifié)	21.05.21
Jeune 23	Féminin	15	Gymnase (2 ^{ème})	21.05.21
Jeune 24	Féminin	15	Collège (Degré non spécifié)	21.05.21
Jeune 25	Féminin	15	Collège (Raccordement)	21.05.21
Jeune 26	Féminin	14	Collège (10H)	21.05.21
Groupe Focus 5 (N=5)				
Jeune 27	Masculin	16	Collège (Raccordement)	25.05.21
Jeune 28	Masculin	15	Pré-apprentissage	25.05.21
Jeune 29	Masculin	14	Collège (9H)	25.05.21
Jeune 30	Masculin	17	Gymnase (3 ^{ème})	25.05.21
Groupe Focus 5 (N=5)				
Jeune 31	Masculin	17	Gymnase (2 ^{ème})	3.06.21
Jeune 32	Masculin	15	Collège (11H)	3.06.21
Jeune 33	Masculin	17	Gymnase (2 ^{ème})	3.06.21
Jeune 34	Masculin	17	Gymnase (1 ^{ère})	3.06.21
Jeune 35	Masculin	16	Gymnase (2 ^{ème})	3.06.21
Groupe Focus (N=3)				
Jeune 36	Masculin	15	Collège (degré non spécifié)	22.06.21
Jeune 37	Masculin	16	Gymnase (1 ^{ère})	22.06.21
Jeune 38	Masculin	17	Gymnase (2 ^{ème})	22.06.21
Groupe Focus (N=4)				

N°	Sexe	Âge	Activité	Date Groupe Focus
Jeune 39	Masculin	16	Collège (11H)	25.06.21
Jeune 40	Masculin	17	Gymnase (2 ^{ème})	25.06.21
Jeune 41	Masculin	17	Gymnase (2 ^{ème})	25.06.21
Jeune 42	Masculin	15	Gymnase (1 ^{ère})	25.06.21

2.5 Les analyses

Afin d'extraire les différents thèmes et dimensions soulevés par les participant-es, nous avons procédé à une analyse thématique de contenu, une méthode permettant d'extraire les interprétations et les significations subjectives en utilisant un procédé de classification et de catégorisation des données ⁵⁴. Cette méthode a l'avantage de récolter des informations venant directement des participant-es eux-mêmes sans théories ou idées préconçues, ce qui est particulièrement intéressant lorsque le but de la recherche est d'explorer les expériences ou opinions personnelles. Les entretiens ont d'abord été lus à plusieurs reprises afin d'obtenir une idée générale des données recueillies, puis ils ont été codés et classés en fonction des thèmes et sous-thèmes identifiés par l'analyse. Les analyses ont été effectuées par Yara Barrense-Dias à l'aide du logiciel MAXQDA (version 20.0.8) et systématiquement révisées par Joan-Carles Suris et Lorraine Chok afin de discuter des éventuelles divergences. Ce procédé a permis de mettre en place une forme de triangulation au niveau de l'analyse évitant ainsi au maximum les risques de biais.

2.6 Considérations éthiques

Le protocole de recherche a été examiné par la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain du canton de Vaud (numéro de projet Req-2021-00034) qui a considéré que ce projet n'était pas soumis à la loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH). Selon la LRH et les ordonnances correspondantes, les risques et contraintes de cette étude étant minimaux, le consentement éclairé et écrit du représentant légal (parent) n'était requis que pour les jeunes de moins de 14 ans, ce qui n'était pas le cas dans cette étude comprenant des 14-17 ans. Des contacts d'institutions d'aide (ciao.ch, Pro Juventute, La main tendue, Centre LAVI, etc.) ou de soutien et de soins (Unité de médecine des violences (UMV) du CHUV, Division interdisciplinaire de santé des adolescents, etc.) figuraient sur la lettre d'informations transmises aux participant-es. Un-e jeune qui aurait fait part de difficultés personnelles aurait pu être dirigé-e vers ces institutions. Aucune participant-e n'a rapporté de problèmes durant ces discussions.

2.7 Le questionnaire avant discussion

Avant la discussion, les participant-es étaient invité-es à répondre à un questionnaire pour collecter des données sociodémographiques mais également leur opinion sur la gravité de certaines réactions, en face à face ou en ligne, qu'un-e témoin pouvait avoir lors d'une situation de sexting qui dérive. Pour ce faire, nous avons proposé le scénario suivant : « Une fille a envoyé une photo de sa poitrine à son petit ami. Le couple se sépare et le garçon, pour se venger, décide d'envoyer la photo de son ex petite-amie à ses ami-es. ». Les jeunes ont tout d'abord dû répondre par rapport à des réactions envers la victime, puis envers l'auteur du partage non consenti. Finalement, une question leur était posée par rapport au fait de savoir si leurs réponses auraient été différentes si c'est le garçon qui avait victime et le fille auteure du partage non consenti.

3 Résultats questionnaire

Une grande majorité des participant·es, autant les filles que les garçons, ont estimé qu'il était très grave d'insulter la fille-victime de partage non consenti, de se moquer d'elle, de lancer des rumeurs sur elle, que ce soit en ligne ou en face à face. La totalité des filles et des garçons ont considéré qu'il était très grave de frapper la fille. Par rapport au fait de l'ignorer ou la mettre de côté, les avis ont été plus mitigés. Près de la moitié des filles et des garçons ont considéré que cette réaction n'était pas grave du tout, alors que moins de la moitié d'entre elles (43.5%) et un peu plus d'un tiers d'entre eux (36.8%) ont considéré que c'était très grave.

Près de la moitié des filles (52.2%) et un tiers des garçons (36.9%) ont considéré qu'il était très grave de rire aux rumeurs. Environ trois quarts des filles et garçons ont estimé que rire aux insultes était très grave, et une plus grande majorité des filles et garçons (respectivement 95.6% et 84.2%) ont considéré qu'il était très grave de rire aux coups des autres.

Environ un tiers des garçons et un peu plus de filles ont répondu qu'il était très grave de ne rien dire face aux rumeurs en face à face (respectivement 30.4% et 42.1%) et en ligne (respectivement 30.4% et 36.8%). Les pourcentages ont été légèrement plus élevés en termes de gravité pour le fait de ne rien dire face aux insultes en face à face et en ligne. (Tableau 2)

Tableau 2 Réponses au questionnaire sur la gravité des réactions envers la fille, victime

	Filles (n=23)			Garçons (n=19)		
	Pas grave du tout	Modérément grave	Très grave	Pas grave du tout	Modérément grave	Très grave
L'insulter en face à face	0.0%	4.3%	95.7%	0.0%	26.3%	73.7%
L'insulter en ligne	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	10.5%	89.5%
Se moquer d'elle en face à face	0.0%	8.7%	91.3%	0.0%	10.5%	89.5%
Se moquer d'elle en ligne	0.0%	8.7%	91.3%	0.0%	10.5%	89.5%
Lancer des rumeurs sur elle en face à face	0.0%	4.3%	95.7%	0.0%	9.5%	90.5%
Lancer des rumeurs sur elle en ligne	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	5.3%	94.7%
La frapper	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	0.0%	100.0%
L'ignorer / la mettre de côté	52.2%	4.3%	43.5%	52.6%	10.5%	36.8%
Rire aux rumeurs	0.0%	47.8%	52.2%	10.5%	52.6%	36.9%
Rire aux insultes des autres	0.0%	21.7%	78.3%	5.3%	21.0%	73.7%
Rire aux coups des autres	0.0%	4.3%	95.6%	0.0%	15.8%	84.2%
Ne rien dire face aux rumeurs en face à face	13.1%	56.5%	30.4%	10.5%	47.4%	42.1%
Ne rien dire face aux rumeurs en ligne	4.4%	65.2%	30.4%	15.8%	47.4%	36.8%
Ne rien dire face aux insultes en face à face	4.4%	52.1%	43.5%	10.5%	36.8%	52.6%
Ne rien dire face aux insultes en ligne	4.4%	56.5%	39.1%	15.8%	42.1%	42.1%

Concernant les réactions vis-à-vis du garçon-auteur du partage non consenti, davantage de réponses ont été données sur le fait de ne pas considérer des actes graves vis-à-vis de lui. Par exemple, près de la moitié des filles et un tiers des garçons ont considéré que l'insulter en face à face n'était pas grave du tout. Se moquer de lui en face à face n'a pas du tout été considéré comme grave par environ un tiers des filles et des garçons. Plus de la moitié des filles (56.5%) et d'un tiers des garçons (36.8%) ont considéré que lancer des rumeurs sur lui en face à face était très grave et les proportions étaient plus grandes pour les rumeurs lancées en ligne.

Alors que la totalité des filles et des garçons ont considéré qu'il était très grave de frapper la fille-victime, deux tiers des filles (65.2%) et des garçons (68.4%) l'ont estimé pour le garçon-auteur. Plus de la moitié d'entre elles (52.6%) et eux (52.2%) ont répondu que l'ignorer ou le mettre de côté n'était pas grave du tout, des pourcentages similaires à ceux rapportés pour la victime.

Près de trois quarts des filles (73.9%) et moins d'un tiers des garçons (63.2%) ont considéré qu'il était très grave de rire aux coups autres. Enfin, un septième des garçons et un peu plus d'un quart des filles ont considéré que ne rien dire face aux rumeurs en face à face (respectivement 15.8% et 26.1%) et en ligne (respectivement 15.8% et 26.1%) ainsi qu'aux insultes en face à face (respectivement 15.8% et 26.1%) et en ligne (respectivement 15.8% et 26.1%), étaient très grave. (Tableau 3)

Tableau 3 Réponses au questionnaire sur la gravité des réactions envers le garçon, auteur

	Filles (n=23)			Garçons (n=19)		
	Pas grave du tout	Modérément grave	Très grave	Pas grave du tout	Modérément grave	Très grave
L'insulter en face à face	47.8%	30.4%	21.8%	31.6%	52.6%	15.8%
L'insulter en ligne	34.8%	30.4%	34.8%	15.8%	63.2%	21.0%
Se moquer de lui en face à face	30.4%	39.2%	30.4%	36.8%	42.1%	21.1%
Se moquer de lui en ligne	17.4%	34.8%	47.8%	21.0%	47.4%	31.6%
Lancer des rumeurs sur lui en face à face	13.1%	30.4%	56.5%	15.8%	47.4%	36.8%
Lancer des rumeurs sur lui en ligne	13.0%	26.1%	60.9%	15.8%	31.6%	52.6%
Le frapper	0.0%	34.8%	65.2%	0.0%	31.6%	68.4%
L'ignorer / le mettre de côté	52.2%	30.4%	17.4%	52.6%	47.4%	0.0%
Rire aux rumeurs	13.1%	56.5%	30.4%	31.6%	57.9%	10.5%
Rire aux insultes des autres	8.7%	52.1%	39.2%	26.3%	42.1%	31.6%
Rire aux coups des autres	0.0%	26.1%	73.9%	5.2%	31.6%	63.2%
Ne rien dire face aux rumeurs en face à face	43.5%	30.4%	26.1%	42.1%	42.1%	15.8%
Ne rien dire face aux rumeurs en ligne	26.1%	47.8%	26.1%	36.8%	47.4%	15.8%
Ne rien dire face aux insultes en face à face	21.8%	47.8%	30.4%	31.6%	52.6%	15.8%
Ne rien dire face aux insultes en ligne	21.8%	47.8%	30.4%	36.8%	47.4%	15.8%

Les deux tiers des filles (65.2%) et des garçons (68.4%) ont estimé que leurs réactions n'auraient pas été différentes si le garçon avait été la victime et la fille l'auteur du partage non consenti. (Tableau 4)

Tableau 4 Réactions différentes selon le sexe de la victime et de l'auteur-e

	Filles (n=23)			Garçons (n=19)		
	Oui	Non	Ne sait pas	Oui	Non	Ne sait pas
Mes réponses auraient été différentes si garçon victime et fille auteure	17.4%	65.2%	17.4%	15.8%	68.4%	15.8%

4 Résultats des groupes focus

4.1 Le sexting / les *nudes*

4.1.1 Définition

De manière générale, le terme *sexting* était peu connu, et surtout peu utilisé, contrairement à celui de *nudes*. « *Nudes je connais mais sexting par contre non. Mais je pense que ça doit être le même concept.* » (Garçon, 16 ans). Pour les quelques participant-es qui ont distingué entre *sexting* et *nudes*, le *sexting* serait un terme plus global que *nudes* qui inclurait tout contenu relatif au sexe sur les réseaux sociaux. « *Personnellement pour moi le sexting, je n'en entends pas beaucoup parler donc je ne sais pas vraiment le décrire, mais c'est quelque chose qui tourne autour du sexe et qui tourne sur les réseaux sociaux donc ça peut être n'importe quoi. Ça peut être des discussions, des vidéos ou des photos, peu importe mais c'est quelque chose, une discussion autour de ça (sexe).* » (Garçon, 17 ans). Le terme *sexting* pourrait concerner les messages texte à caractère sexuel alors que le terme *nude* ferait référence aux images à caractère sexuel. « *Non, ça (les photos) c'est les nudes mais le sexting, c'est quand c'est parler.* » (Fille, 14 ans).

Pour un participant, les *nudes* étaient des photos sur lesquelles une personne est habillée ou dénudée. « *[...] Pour moi, c'est [envoyer des nudes] genre envoyer des photos de nous habillés, enfin habillés ou pas du tout habillés à d'autres personnes.* » (Garçon, 15 ans). En effet, il semblerait que le contenu envoyé dans le cadre de cette pratique ne se cantonne pas à la nudité. « *Je disais que ce n'est pas forcément enfin... Il y a plein de pratiques [...]. La plupart des gens quand ils disent nudes, ils pensent directement photo sans vêtement ou comme ça mais non, pas forcément.* » (Fille, 15 ans). Certain-es jeunes ont considéré qu'un *nude* se définissait surtout par rapport à l'intention de plaire et/ou d'exciter l'autre personne. « *[...] Je pense que... enfin, à partir du moment où c'est des photos un peu dénudées, même s'il y a des sous-vêtements, je pense que c'est déjà un peu des nudes. Par exemple [...] derrière, on a juste [envie] de plaire à la personne et de l'exciter ; j'appelle ça déjà [un nude].* » (Fille 16 ans). Pour d'autres, des parties sexualisées du corps devaient quand même apparaître dénudées pour considérer une photo comme un *nude*. Si ce n'était pas le cas, et que les personnes étaient en partie habillées, il fallait qu'une position suggestive soit présente. « *En fait, c'est la position qui déclenche le nude on va dire parce que sous-vêtements, c'est comme porter un maillot de bain.* » (Garçon, 17 ans). De même, si la photo est accompagnée d'un message texte assez explicite, une photo d'une personne avec des sous-vêtements entrerait dans la catégorie des *nudes*. « *[...] Alors que si elle prend une photo en sous-vêtements dans une position assez explicite et qu'elle met en message « viens chez moi, je suis toute seule » quelque chose comme ça, là, c'est considéré comme nude.* » (Garçon, 17 ans). Finalement, habillée ou pas, c'est l'objectif visé par la personne qui envoie sa photo qui ferait qu'un contenu est un *nude* ou pas.

Pour certain-es, l'envoi de *nudes* serait par définition consenti. Le plus souvent, c'est donc dans une relation de couple établie ou à venir, ou dans le cadre d'une relation ambiguë entre deux personnes, que les participant-es ont indiqué que l'envoi de *nudes* était pratiqué. « *Bah moi je dirais c'est, par*

exemple, si on est en couple et puis on va parler avec notre copain ou copine, c'est égal, et puis on va entre guillemets, je ne sais pas comment dire, se chauffer par message [...]. » (Fille, 17 ans).

4.1.2 Etendue de la pratique

Il semblerait que cette pratique soit relativement fréquente selon la plupart des jeunes interrogés dans le cadre de notre étude. « *Moi je pense que je connais une majorité de gens qui envoient des photos que plutôt que non. [...] Il y a quand même beaucoup de gens qui le font aujourd'hui et ce n'est pas une pratique qui n'est pas courante et ce n'est pas un secret.* » (Fille, 15 ans). Cette pratique qui était taboue il y a quelques années le serait beaucoup moins aujourd'hui et pourrait expliquer, en partie, son augmentation chez les jeunes. « *Ouais je voulais dire avant, c'était plutôt tabou. Maintenant j'ai l'impression que les gens en parlent comme si c'était quelque chose de normal ; comme si c'était quelque chose que tout le monde a fait ou que tout le monde avait vécu. Je sais pas, ça c'est trop normalisé.* » (Garçon, 15 ans). En plus d'une augmentation de la pratique, un abaissement de l'âge est également ressenti. « *Mais j'ai dit je pense pas mal quand même genre enfin je pense... surtout... pas récemment mais enfin de plus en plus je pense et de plus en plus jeune.* » (Fille, 16 ans). Finalement, l'étendue de cette pratique serait encore conservatrice du fait que certain-es n'en parleraient pas du tout alors qu'ils-elles le feraient. « *Ouais. Moi je pense que oui. Même si on le dit pas tous, oui clairement.* » (Garçon, 15 ans). Dans cette perspective, comme cette pratique devrait restée privée, il se pourrait que les jeunes soient encore plus nombreux à s'adonner à cette pratique. « *On en entend moins parler parce que c'est plus dans le cercle privé quoi mais je pense qu'après oui.* » (Garçon, 17 ans).

4.1.3 Genre

De manière générale, les jeunes ont rapporté que les filles envoyaient davantage des photos d'elles-mêmes que les garçons. Ceci pourrait s'expliquer par une différence quant au contenu possible à envoyer. Les filles auraient plus à montrer et auraient plus la possibilité d'envoyer du contenu suggestif que les garçons. « *Euh bah une fille enfin de mon point de vue, il y a plus de choses à montrer sur le corps d'une fille que sur le corps d'un homme enfin de choses qu'on va envoyer et voilà, c'est... fesses, seins et autre. Alors que pour un homme, ben si on envoie... pour moi, ce que je considère comme une nude, bah c'est direct montrer son sexe quoi.* » (Garçon, 16 ans). Une autre hypothèse serait que les garçons demanderaient davantage ce genre de photos. « *Il y a plus de filles qui envoient. Les garçons, ils demandent plus souvent ce genre de choses.* » (Fille, 14 ans). Néanmoins, dans un groupe de filles, une égalité quant à la pratique initiale a été rapportée et la perception que les filles enverraient plus ce genre de contenu serait due aux dérives de la pratique qui toucheraient davantage les filles. « *Ouais moi je pense que ça se fait de façon à peu près égale chez les filles et chez les garçons sauf que du coup bah [...] chez les filles, bah après, il y a plus d'impact donc on a l'impression qu'il y en a plus.* » (Fille, 17 ans).

Finalement, il semblerait qu'il y ait une différence entre les filles et les garçons par rapport au contexte et à la relation avec les destinataires. Les garçons pourraient plus envoyer des photos d'eux-mêmes à des personnes qu'ils ne connaissent pas. « *Non mais les garçons genre en mode, la plupart du temps, pour moi en tout cas, ils envoient juste comme ça alors qu'on ne connaît même pas tandis que nous, genre, enfin non.* » (Fille, 15 ans).

4.2 Harcèlement

4.2.1 Définition

Globalement, le harcèlement a été défini à travers différentes problématiques comme le chantage, les critiques, les insultes, les menaces ou encore la mise à l'écart. Le harcèlement ne serait pas forcément visible ou manifeste et la problématique porterait également sur la pression de savoir que certaines personnes possédaient des informations sur une personne. « *Pour moi, c'est même les regards. S'il y a des gens qui savent des choses que [...] tu n'as pas forcément envie qu'elles soient révélées au grand jour. Ça peut être les regards, ça peut être les rires, ça peut être même juste savoir que les personnes savent et qu'elles parlent de ça. Pour moi, ce n'est pas de l'harcèlement mais c'est juste déjà dérangeant et c'est juste cette pression. Après, on ne sait pas à quel niveau enfin jusqu'à quel grade ça peut monter mais pour moi, ça part de là même.* » (Fille, 17 ans). Une personne pourrait se faire harcelée après avoir fait quelque chose, mais également sans rien faire, juste sur un critère individuel, telle que l'apparence, qui serait ciblé. « *Bah je pense que c'est [le harcèlement] après quelque chose qu'on ait fait ou dit ou pas forcément fait ; il y a du harcèlement par rapport à notre physique et en soi, on n'y peut rien mais c'est quelque chose où on va venir appuyer là-dessus de manière verbale ou physique et on va vraiment venir chercher [à] toucher la personne, à beaucoup forcer et genre régulièrement [...].* » (Fille, 16 ans).

Une notion de répétition ou de régularité a parfois été mise en avant. « *Je pense que c'est [le harcèlement] persécuter et rabaisser la personne. [...] Et que ce soit régulier, que ça ne soit pas seulement un jour mais que ce soit toutes les semaines [...], un an.* » (Fille, 16 ans). Néanmoins, cet aspect répétitif n'était pas toujours très clair pour les participant-es. Ainsi, le harcèlement pourrait venir d'une seule personne qui répèterait un acte dans une situation particulière ou d'un groupe de personnes qui répèteraient un acte visant une personne. « *Mais l'harcèlement, c'est hyper vague enfin par exemple, pour certains, imaginons, on ne répond pas au SMS et la personne commence à nous envoyer beaucoup de SMS pour qu'on réponde, ça peut être appelé de l'harcèlement et pour d'autres, l'harcèlement, c'est seulement quand il y a un groupe de personnes à l'école ou de manière régulière qui viennent vers vous pour vous faire sentir mal enfin il y a plusieurs stades d'harcèlements à mon avis.* » (Fille, 16 ans). Cet effet du groupe a été un élément décisif dans la définition du harcèlement par certains jeunes. « *C'est (le harcèlement) aussi se mettre [...] à plusieurs personnes contre une seule personne.* » (Fille, 17 ans).

Si une volonté de nuire à la personne a parfois été mise en avant dans les discussions, une absence de cette volonté a également été discutée pour expliquer le manque de conscience quant à la situation. « *[...] Mais nous, ça nous fait rire mais ensuite la personne, on ne sait pas si ça la blesse pas ou si elle s'en fout juste.* » (Garçon, 16 ans).

4.2.2 Lien avec le sexting / les nudes

Tout d'abord, le sexting et le harcèlement serait lié par le fait que le passage de l'un à l'autre soit très aisé, le contenu échangé pouvant servir de base au harcèlement. « *Je pense qu'on peut dire que c'est de l'harcèlement parce que ça peut se transformer facilement en harcèlement parce que*

la photo peut facilement être utilisée contre une personne, enfin, la photo, les vidéos envoyées. » (Fille, 17 ans).

Ensuite, les jeunes ont indiqué plusieurs problématiques à assimiler à du harcèlement lorsqu'il était question de sexting: la diffusion massive ou le partage non consenti, les réactions des pairs par rapport à un contenu, la manipulation ou la pression exercée pour obtenir ce genre de contenu et les envois non sollicités.

Par rapport au partage non consenti, certain-es jeunes ont parlé de vengeance amoureuse ou de revenge porn lorsqu'il s'agit de diffuser une photo en réponse à une séparation. *« Je pense que ça vient surtout de la frustration en fait. [...] Je me mets avec quelqu'un, j'ai passé des bons moments avec la personne et puis au final, elle me casse et en fait, à cause de la haine, de la frustration, on se met à faire des choses impensables comme par exemple partager des choses confidentielles ou privées [...]. » (Garçon, 17 ans).* Cette action pourrait également être utilisée comme moyen de faire du chantage ou de menacer une personne dans le cas d'une séparation. *« [...] Je pense que c'est aussi au chantage beaucoup [...]. Si tu me quittes, je balance tes photos nanana (imitation). » (Garçon, 17 ans).* Mais d'autres jeunes ont également parlé du fait de vouloir simplement montrer ce qui avait été reçu, sans nécessairement vouloir se venger ou faire du mal. *« [...] La fille va envoyer un nude à son... copain et le copain se sent tout fier, tout content va pouvoir le montrer à ses potes et souvent, ça... souvent ça part en cacahuète enfin ça file des mains. C'est internet ; souvent, on envoie une photo en se disant « woaw je vais montrer, entre guillemets mon trophée », je suis tellement content d'avoir reçu ça que je vais le partager aux autres [...]. Donc c'est pour ça que je dis qu'à la base, ça peut être innocent entre guillemets. » (Garçon, 17 ans).* Ainsi, tout comme relevé pour parler du harcèlement de manière générale, il se pourrait qu'il n'y ait pas toujours cette volonté de nuire lors d'une telle action. *« Je pense que souvent aussi, la photo, elle commence à tourner pas forcément parce qu'une personne a dévoilé la photo au grand public mais qu'une fois, plus en couple, même quelqu'un encore en couple avec, va envoyer ça à son ami en disant regarde ce que je reçois etc. sans se vanter entre guillemets sauf que la personne en face de nous, elle n'est pas forcément bienveillante [...]. Mais de base, ce n'était peut-être pas obligatoirement de la méchanceté au point de départ. » (Fille, 16 ans).* Dans ces situations, c'est toujours l'exemple d'un garçon qui partage la photo d'une fille qui a été présenté par les jeunes.

Ensuite, il y a les jugements des pairs qui ont été considérés comme du harcèlement et le fait que cela porte sur quelque chose d'intime serait encore plus grave. *« Oui ben c'est un peu comme ce qu'il se passait avec le harcèlement, où on lance une rumeur sur quelqu'un, on rigolait de lui parce qu'il avait un défaut et maintenant, c'est la même chose mais avec des images sexuelles. Enfin je pense que ça a plus évolué même si c'est toujours aussi... même pire parce que c'est en plus intime [...]. » (Garçon, 16 ans).* La répétition des discussions et le fait que cela perdure dans le temps ont, notamment, été relevés dans cette perspective harcèlement. *« Je pense qu'un harcèlement par rapport à un nude, c'est aussi revenir sur le sujet H24 genre qu'une personne envoie un nude une fois et ça s'est partagé et pas arrêter d'en parler toute sa scolarité ou alors lui rappeler H24 que tout le monde a vu, que ça a tourné quelque chose comme ça ; ça c'est vraiment par rapport à cette personne-là. » (Garçon, 17 ans).* Les jugements prendraient la forme d'insultes et de rumeurs. *« Parce que justement avec l'exemple du copain ; si, imaginons, on a envoyé... ou copine ! Enfin, si on a envoyé une photo et qu'ensuite ça tourne et qu'on nous traite de pute etc. parce qu'on l'a fait, et bien ça peut être aussi un type d'harcèlement je pense. » (Fille, 16 ans).* Ces réactions se

manifesteraient en face à face mais aussi en ligne et par messages. Les jugements envers la personne sur la photo, par exemple, seraient plus violents envers les filles qu'envers les garçons, que ces derniers soient victimes ou auteurs. *« Alors moi je trouve dommage que quand c'est une fille qui partage quelque chose, et ensuite le garçon partage à tout le monde, que ce soit que la fille qui soit jugée et pas forcément le garçon [...] ». (Fille, 17 ans).*

Comme susmentionné, le sexting était globalement considéré comme un échange consenti. Ainsi, recevoir une photo à caractère sexuel non sollicitée ne serait pas perçu comme faisant partie de cette pratique, mais serait également assimilé à du harcèlement. *« [...] Pour moi, un nude c'est consenti a priori des deux côtés quoi. [...] Harcèlement c'est peut-être un peu fort comme mot mais ouais, je trouve que c'est... c'est apporter à quelqu'un quelque chose qu'il n'avait [...] pas envie de voir, ouais, je dirais que c'est presque du harcèlement. » (Garçon, 16 ans).* Dans cette problématique, certain-es jeunes ont mentionné la problématique des dick-pics, soit l'envoi non sollicité d'une image de pénis qu'un garçon envoie à des filles connues personnellement ou pas. *« Un nude, généralement, c'est... bah il faut connaître la personne en lui accordant de la confiance alors que pour les dick pics, généralement comme vous avez dit dans ces cas-là, bah la personne elle s'en fiche de vous connaître ; elle vous ajoute, elle vous envoie [...]. » (Garçon, 17 ans).*

Finalement, la pression exercée en amont pour obtenir ce genre d'images a également été relevée comme une forme de harcèlement. *« Bah on peut aussi être harcelé-e pour envoyer des nudes par exemple, je ne sais pas, sur les réseaux, des gens qu'on ne connaît pas ou même des gens qu'on connaît qui je ne sais pas, qui peuvent faire des chantages ou justement nous harceler, nous envoyer tout le temps des messages pour qu'on envoie des photos ou des nudes. » (Fille, 16 ans).* C'est surtout les garçons qui exerceraient cette pression. *« Parce que je n'ai pas l'impression que les filles elles demandent beaucoup de photos comme ça. C'est plus souvent l'inverse. ». (Garçon, 17 ans).*

4.2.3 Etendue du harcèlement

Contrairement à la pratique initiale qui consiste à échanger du contenu avec une autre personne, plusieurs jeunes ont rapporté que les dérives liées au sexting et donc les situations de harcèlement en lien avec la pratique restaient rares, surtout proportionnellement au nombre d'envois initiaux. *« J'ai quand même l'impression par rapport au nombre de personnes qui partagent des nudes, il n'y en a pas autant que ça qui ressortent en photo publique ou en harcèlement enfin c'est mon impression. » (Fille, 17 ans).* Une distinction a été faite entre les différentes dérives. Ainsi, les diffusions massives seraient minoritaires mais les rumeurs et le fait de montrer sans envoyer seraient plus fréquents. *« [...] Bah il y a peut-être des fois, on m'a montré peut-être une fois mais ce n'est vraiment pas en mode je l'envoie à lui et puis à lui. » (Garçon, 15 ans).* Les rumeurs et le fait de montrer sans envoyer ont d'ailleurs, parfois, été considérés comme moins graves et faisaient presque partie du quotidien. *« Disons qu'en général, il y a plein de rumeurs cheloues. » (Garçon, 16 ans).* Même si les cas de harcèlement en lien avec cette pratique seraient peu fréquents, un tel événement serait très marquant et prendrait des proportions immenses. *« Pas forcément souvent mais c'est juste que... enfin une fois que ça arrive, ça peut beaucoup tourner du coup, on en entend beaucoup parler pendant longtemps et puis voilà. » (Garçon, 16 ans).* Dans ce sens, un garçon nous a rapporté avoir eu connaissance d'une situation problématique dans un collège autre que le sien. *« Alors moi, dans mon entourage proche, je n'en ai jamais vu enfin... Mais je sais que [...] dans le*

collège de mes amis, c'est-à-dire dans le collège juste à côté en gros, ça s'est fait. Et... juste c'était genre, ça s'est fait plusieurs fois, je dirais genre 2-3 fois ; ce sont les seules fois où j'en ai entendu parler dans mon entourage mais pas trop sinon. » (Garçon, 15 ans).

Les dérives liées au sexting diminueraient au fur et à mesure que les jeunes avancent en âge, surtout par rapport aux réactions des pairs. La pratique serait plus acceptée et ferait même partie de leur vie au point de ne plus réagir en cas de diffusion. *« Moi je pense qu'avant, c'était plus quelque chose de problématique et aujourd'hui, on prend plus à la légère. On prend plus en mode bon ; j'ai vu un nude au gymnase et j'en ai vu un aussi hier. On est plus en mode bon ok, j'ai déjà vu donc moi, ça ne me change rien à la vie. Alors que quand on avait 13-14 ans, si on voyait un nude ou bien qu'on en recevait ou qu'on voyait qu'un nude était partagé, là, c'était "Oh mon Dieu, c'est vraiment dégueulasse, c'est vraiment une pute !" . Alors que maintenant aujourd'hui, on s'en fout un peu quoi [...]. » (Fille, 16 ans).* En plus de l'âge, il semblerait que, le sexting s'étant démocratisé ces dernières années, les réactions en lien avec le partage non consenti aient diminué avec les années. *« Bah je pense que le fait que ça date aussi, ça change beaucoup parce qu'en 2018, il n'y avait pas autant les mêmes mentalités. En 2018, il n'y avait pas les mêmes réactions. C'était beaucoup plus grave, beaucoup moins commun [...]. » (Fille, 16 ans).* Les jeunes seraient habitués-es à voir des nudes, et les partages n'engendreraient donc plus vraiment de réactions virulentes. *« Bah je pense que déjà, on est plus habitué [...], enfin je veux dire, on a vu tellement de- en tout cas, personnellement, tellement de nudes qui tournaient et tellement d'histoires comme ça, c'est bon quoi! On a compris que des gens faisaient ça... [...]. (Fille, 17 ans).*

Par rapport à la problématique spécifique des images à caractère sexuel reçue de manière non sollicitée, il semblerait que les dick-pics soient très fréquentes. *« J'étais tellement habituée aux dickpics et partout sur les réseaux sociaux. » (Fille, 14 ans).* Ce terme fait référence aux garçons qui envoient la photo de leur pénis à des filles, qu'ils connaissent personnellement ou pas. *« [...] Par exemple, la personne n'a rien demandé [...] ou alors, il y a certains garçons qui utilisent SnapChat, ils font un compte et ils n'ajoutent que des filles et dès qu'elles acceptent la demande, ils envoient comme ça, ils envoient juste une photo de bah... leur pénis et bah c'est beaucoup plus fréquent qu'un nude qui tourne. [...] C'est très très rare que ce soit une femme. » (Garçon, 17 ans).*

4.2.4 Genre

A l'unanimité, les jeunes ont considéré que les filles étaient plus souvent victimes de violence et de harcèlement en lien avec l'envoi de nudes. Un rapprochement a été fait avec la sexualité de manière générale avec une différence de jugement entre les filles et les garçons, les filles recevant davantage de remarques négatives et déplacées. *« [...] Un homme qui a beaucoup de relations comme ça, c'est bien vu et alors une femme qui a beaucoup de relations, c'est vu comme une pute [...]. Enfin même on va dire bien jouer, tu as réussi à avoir un rapport sexuel alors que la femme, c'est déjà beaucoup moins bien vu. » (Garçon, 16 ans).* Que cela soit dans le groupe des filles ou celui des garçons, des réflexions plus générales sur le rapport au corps et l'image des filles dans la société ont été menées pour tenter de comprendre cette différence de réactions et jugements. *« Parce que le corps de la femme -enfin la femme tout court- est une personne qui doit être parfaite, porter des robes ou comme ça et qui fait que ça choque plus quand c'est une fille qui le fait parce qu'on a l'image de la fille qui est parfaite, qui n'a aucun défaut, qui ne fait rien de tout ça et puis voilà. » (Fille, 15 ans).*

Il n'y aurait parfois même aucune réaction par rapport à la photo d'un garçon qui tournerait. « [...] Les garçons, en fait, on n'en entend jamais parler genre des filles [...] et si elle en envoie, c'est une pute mais les garçons, j'en ai jamais entendu parler. Les seules fois où j'en ai entendu parler, c'était... le mec il avait rien eu. Juste les gens ils disaient ah il est bizarre mais ils n'ont pas commencé à la harceler ou quoi [...]. » (Garçon, 15 ans). Lorsque des réactions ont été rapportées envers un garçon dont la photo aurait été partagée, elles seraient plus douces voire empreintes d'indifférence que celles envers les filles. « Même de nouveau moi à l'école, je me rappelle qu'enfin il y avait plein de garçons qui envoyaient des nues, ça ne choquait personne mais au contraire c'était "Ah ! Eux, ils envoient plein de nues à des filles etc." et les filles, c'était "Ah ! Vous ne savez pas qu'elle, elle envoie des nues etc." [...]. (Fille, 17 ans). Les réactions vis-à-vis d'une photo d'un garçon pourrait porter sur un élément très spécifique, la taille du pénis si ce dernier apparaît sur la photo, alors que pour les filles, les réactions seraient présentes et virulentes peu importe le contenu de la photo. « Mais chez les garçons, ça dépend aussi surtout si la photo, elle les met en valeur je ne sais pas trop comment dire ça mais si elle les met en valeur ou pas ; ça dépend surtout de ça. Alors que chez une fille, ça dépendra aussi mais pas forcément enfin ça ne changerait pas grand-chose. » (Fille, 16 ans).

Pour certain·es, les garçons seraient les auteurs principaux des partages non consentis. « : Oui moi aussi, de nouveau, les seules histoires enfin les histoires que je connais, c'est toujours ça [...], ça revient contre des filles et j'ai l'impression aussi que c'est plus les garçons qui vont avoir tendance à publier ce genre de photos que des filles [...]. » (Garçon, 17 ans). Dans cette perspective, les filles seraient plus conscientes et réfléchies. « [...] Est-ce que peut-être c'est surtout à cet âge-là (12-16 ans) que les filles sont plus matures et puis elles savent que... que c'est un petit peu- que c'est très bête de repartager, je ne sais pas. Peut-être qu'elles sont plus réfléchies, je ne sais pas. » (Garçon, 17 ans). Les garçons le feraient, avant tout, pour se vanter d'avoir obtenu une telle photo. « C'est une sorte de fierté pour eux on va dire. On est plus considérée comme des trophées qu'une vraie personne. » (Fille, 17 ans). Néanmoins, des situations mettant en scène des filles auteures de harcèlement ont également été présentées, mais toujours envers une autre fille. « [...] C'est vrai que les gens disent "Oh c'est une pute, c'est si, c'est ça..." et c'est vrai que c'est dommage. La plupart du temps, les gens qui pensent ça, ce sont des filles directement, ce n'est pas des garçons. Les garçons, au contraire, ils vont être tout contents s'ils voient ça mais une fille, elle va se dire "Oh mais franchement ça se fait pas, c'est dégueulasse [...]". (Fille, 15 ans).

4.3 Témoins

4.3.1 Définition

Selon certain·es participant·es, un témoin est une personne qui assiste à une situation donnée, mais sans agir. « Une personne qui assiste à ça mais sans insulter. Juste... oui, il est peut-être en groupe ou à part et qui n'insulte pas donc... » (Garçon, 15 ans). Entendre une histoire suffirait à ce qu'une personne devienne témoin. « Moi pour moi, la place de témoin, c'est même plus loin. C'est quand on entend juste une histoire. [...] » (Fille, 17 ans). Spécifiquement en lien avec les nues, un témoin serait également une personne qui verrait ou recevrait une photo mais ne dirait rien. « Pour moi, un témoin, c'est quelqu'un qui l'a vu mais qui n'en parle pas ; soit il n'en parle pas parce qu'il a décidé de ne pas en parler soit il n'en parle pas parce que... comment dire... il n'a pas envie d'être

mêlé à ça ou alors c'est juste son pote qui lui a montré en disant vas-y je te montre ça mais tu n'en parles à personne ; c'est aussi être témoin. » (Garçon, 17 ans).

Une personne qui continuerait à partager une photo serait également considérée comme un témoin. Néanmoins, certain·es ont rapporté que cette personne atteignait un autre statut dans la problématique et devenait auteur·e ou complice. « *Pour moi, celui qui partage, c'est aussi bien un témoin mais je pense qu'il devient même un peu entre guillemets le harceleur, c'est un peu celui... Il vient en rajouter une couche au lieu de se taire [...], il passe à un autre stade en fait. » (Garçon, 17 ans).* Il y aurait donc plusieurs stades et statuts par rapport aux pairs, c'est-à-dire les personnes qui ne sont ni la victime ni l'auteur·e du premier partage, qui dépendraient de leur comportement vis-à-vis de la photo et de la personne. A la base, le statut de témoin serait en fonction de la connaissance ou non du problème puis, il y aurait une distinction entre celles et ceux qui vont essayer d'aider la personne, et resteront donc des témoins, et celles et ceux qui ne vont rien faire ou vont continuer à partager qui ne seront plus des témoins mais des complices. « *Moi je pense qu'à la base, on est tous témoins à part celui qui envoie la photo mais ça fait (que) les gens qui sont à l'extérieur, on est tous témoins surtout si on sait et puis ça dépend du comportement, de la manière dont on va agir. Par exemple, si on la partage, on va passer du statut (de) témoin à complice et tandis que si au moins, on laisse faire, on reste témoin mais on reste aussi complice. On est là, on voit mais on n'agit pas et puis on peut être un vrai témoin en essayant d'aider la personne ou de faire en sorte que ça s'arrête ou qu'on va partager ou on va parler à un proche qui saura mieux gérer que nous. » (Fille, 15 ans).*

4.3.2 Responsabilité

Nous avons demandé aux participant·es de nous indiquer la responsabilité des pairs, témoins, complices dans le cas d'une problématique de *nudes* partagés de manière non consentie.

Tout d'abord, certain·es jeunes ont fait part d'un manque de conscience de la responsabilité des pairs dans une telle problématique. « *Peut-être qu'ils se rendent pas forcément compte tout de suite des dégâts qu'ils peuvent faire ou ce que peut ressentir la personne enfin par exemple, [...] la fille de 14 ans que vous avez racontée (vignettes), c'est super froid et c'est un peu... ouais, on voit qu'elle ne se rend pas compte de ce que c'est [...]. » (Garçon, 16 ans).* Certain·es ont rapporté une forme de déresponsabilisation des jeunes surtout par rapport au fait qu'une photo aurait déjà été diffusée et qu'une fois de plus ne changerait rien. « *Bah en fait, ils ont une énorme responsabilité mais le fait est que si la photo a déjà tourné, et bien on se sent irresponsable et enfin on ne se sent pas responsable et dans ce cas, on n'a aucune peine à la renvoyer après parce qu'on se dit de toute façon, tout le monde l'a donc ce n'est pas grave [...]. » (Garçon, 17 ans).* Un flou autour des différentes responsabilités existerait et davantage d'informations et de connaissances devraient être transmises aux jeunes. « *Oui, il y en a plein qui ne sentent pas coupables alors qu'ils ont fait suivre la photo ou la vidéo. C'est pour ça qu'on doit leur montrer qu'ils ont aussi une part de responsabilité dans ces moments-là en leur montrant les conséquences. » (Fille, 17 ans).*

Les participant·es ont discuté de la responsabilité en fonction des comportements et actions. Tout d'abord, les avis étaient partagés quant à celles et ceux qui ne faisaient rien. Pour certain·es, ne rien faire entraînerait déjà une part de responsabilité dans la non-résolution du problème. « *J'ai dit que justement, si la personne ne réagit pas, elle est coupable aussi en soi parce que ne rien dire et*

laisser faire et puis voir tout bah c'est être complice et enfin, on se dit que cette personne, elle aurait pu faire quelque chose pour aider cette autre personne mais elle n'a rien fait et puis voilà. » (Fille, 17 ans). Dans ce contexte, un participant a mentionné la non-assistance à personne en danger pour démontrer la responsabilité des pairs qui ne diraient rien. « [...] C'est comme si on assiste à quelqu'un qui est en train de mourir. Si on ne fait rien, on va dire qu'on n'a rien fait, qu'il est mort tout seul mais la personne, sous la loi, elle est (coupable) parce qu'elle aurait pu faire quelque chose et le minimum, en Suisse, je sais que c'est d'appeler. [...] Donc on ne peut pas rester passif et regarder la scène donc on appelle et on fait quelque chose et on essaie d'être acteur pour que ça cesse. Donc si on voit, on a quand même une part de responsabilité si on ne fait rien. » (Garçon, 17 ans). Alors que pour d'autres, la responsabilité d'une personne ne serait pas engagée tant qu'elle ne continue pas à partager. « [...] Pour moi, tant qu'on ne la partage pas, on n'est pas coupable. Et puis après, si on essaie d'arrêter ça, bah c'est bien mais généralement, les personnes n'y arrivent pas. » (Fille, 17 ans).

Il y aurait différents stades de responsabilité en fonction du fait de ne rien faire, de réagir en rigolant ou insultant, ou de partager, cette dernière action étant, pour plusieurs jeunes, la plus grave. « Je pense que le plus grave, c'est quand même la partager en sachant très bien qu'il n'a pas l'autorisation, ça c'est vraiment grave. Mais après, rigoler et ne rien faire, c'est aussi grave, bien sûr mais c'est quand même- on ne peut rien faire. On peut essayer d'arrêter les partages ou... juste rigoler. (Garçon, 16 ans). En termes de partage, certain-es jeunes ont distingué entre le fait de montrer une photo directement sur son téléphone et la partager, la responsabilité dépendrait également de cela. « Bah je pense que ça dépend de quand on veut montrer à quelqu'un genre "Ah regarde, je connais nanana genre... ". En fait, c'est indirectement, complètement directement, quand on partage. » (Fille, 16 ans). Pour certain-es, montrer serait moins grave que partager. « Ouais moi je trouve en tout cas enfin partage sur via WhatsApp ou comme ça, ça reste alors que voilà, sur un téléphone, c'est vu une fois et puis ensuite voilà, c'est bouclé. » (Garçon, 16 ans). Alors que pour d'autres, ce serait tout aussi grave et engagerait la même responsabilité par rapport au fait que le partage pourrait quand même se faire selon la réaction des pairs à la suite du visionnage ou que cela va quand même alimenter les rumeurs. « Mais ça reste grave parce que suivant notre réaction, on peut motiver la personne. Si on rigole, ça va l'inciter la personne qui nous l'a montré à partager encore plus à ses amis [...]. (Garçon, 17 ans).

Certain-es ont distingué la première personne qui partage de celles qui continuent à partager en tant que tierce partie, considérant que ces dernières étaient moins responsables. « Mmh bah oui c'est sûr que celui qui partage en premier la photo même ceux qui vont la partager, c'est grave enfin c'est dans le plus grave surtout celui qui partage au premier moment. Et puis après, je dirais que c'est ceux qui continuent à partager. » (Fille, 17 ans). Pour d'autres, cette différence n'était pas aussi nette et la responsabilité serait alors presque similaire. « [...] Ils sont tout autant coupables-non pas tout autant coupable que la première personne qui a partagé, d'après moi, mais ils sont en tout cas aussi coupables d'avoir repartagé. (Garçon, 16 ans). Finalement, pour d'autres, il n'existait aucune différence entre les personnes qui partagent qu'elles soient en première position ou non, la responsabilité serait engagée de la même manière. « [...] Il y a la première personne qui partage mais toutes les autres sont aussi... aussi coupables que la première personne qui partage. [...] Pour moi, ils sont équitables parce que les deux ont fait l'erreur de partager et ils ont les mêmes responsabilités [...]. » (Garçon, 17 ans). Ainsi, peu importe à quel rang dans la chaîne une personne se trouve, si elle décide de partager elle est fautive. « [...] A partir du moment où la première

personne l'avait reçu la photo de la fille, la partager, déjà elle, elle est très fautive et après, tout ceux qui partagent, ça ne change rien du tout. Eux pour moi, ils ont tous le même degré de faute ; elle a tourné partout donc je vais la faire tourner encore plus. Ça n'a aucun sens comme raisonnement mais que ce soit sur le sujet des nues ou de n'importe quoi ! » (Fille, 15 ans). Cette responsabilité serait tout aussi importante que celle engagée avec le premier partage car continuer à partager est le cœur même du problème de diffusion. Sans ces personnes tierces, la problématique n'existerait même pas. « Moi je trouve que la place des suiveurs a une place presque autant grave que les personnes qui publient les photos parce que s'il y avait juste une personne qui publiait les photos et qu'il n'y a rien qui suit derrière et que même cette personne qui est pointée du doigt, bah ça changerait alors que si tout le monde se met du côté de la personne qui les publie, c'est là aussi que ça devient du harcèlement et c'est tous contre une personne quoi. » (Fille, 17 ans). Dans ce sens, un garçon a estimé que toute personne qui contribuerait au mal-être de la victime devrait être considérée comme responsable, même sans avoir partagé la photo. « [...] Principalement, la personne qui a divulgué les photos [...] et puis après, les personnes qui font que la personne harcelée se sente mal. C'est-à-dire que s'il y en a qui insultent mais qui n'ont pas forcément repartager la photo, bah eux aussi, ils méritent d'être dans le tas. ». (Garçon, 17 ans).

4.3.3 Réactions

Nous avons exploré le comportement des pairs lors d'un cas problématique de *nude* partagé de manière non consenti. Les participant-es ont présenté plusieurs (in)actions possibles allant d'aucune réaction à des actions pouvant être considérées comme du harcèlement et des violences.

Ne rien faire

Tout d'abord, il y a le fait de ne rien faire et ne rien dire. « Moi je dirais juste que si jamais je la reçois pour la faire tourner, je ferais... un peu comme si de rien n'était mais après, la photo, bien sûr je la supprimerais et tout mais je ne dirais pas que je l'ai reçue [...], et puis si possible, je ne la regarde même pas et... voilà quoi. » (Fille, 17 ans). Cette réaction serait, notamment, due au fait de ne pas vouloir être impliqué-e dans les problèmes. « Et si [...] on ne réagit pas, on laisse la personne toute seule, c'est aussi parce que... on n'a pas forcément envie de se mêler, de la vie des autres gens donc... on ne se sent pas du tout concerné par ça donc on ne fait rien, on reste passif en mode, ce n'est pas nos histoires à nous [...]. » (Fille, 16 ans). Les avis étaient parfois partagés sur le fait de savoir si ne rien faire était positif ou non. Ne pas réagir était considéré comme positif pour ne pas envenimer la situation mais négatif par rapport au fait de laisser la personne gérer le problème toute seule. « Bah je pense que le fait de participer et d'encourager les personnes qui harcèlent, c'est pas bien mais d'être là, et de ne rien dire non plus, ce n'est pas bien [...], ça la laisse toute seule dans cette situation et du coup, au final, ça revient un petit peu au même [...]. » (Fille, 16 ans).

Il semblerait qu'absolument ne rien faire vis-à-vis d'une photo diffusée ne soit pas vraiment possible dans le sens où il paraissait inévitable qu'un tel événement soit quand même discuté avec des ami-es. « Bah on ne ferait pas tourner mais je pense que... enfin [...] on va parler de ça avec des amies qu'on connaît ou quoi enfin des amies proches, pas devant tout le monde mais tout le monde fait ça je pense. Et puis... de dire à sa meilleure copine ou quoi "Ah tu as vu la photo ?". Et ça, bah, enfin c'est... inévitable. » (Fille, 16 ans). Ne rien faire serait aussi la conséquence d'un manque de

connaissance sur ce qui serait possible de faire en tant que pair ou témoin face à une situation problématique. « *Ouais moi aussi je suis d'accord avec elle enfin genre [...] quand on est témoin, on ne sait pas vraiment ce qu'on doit faire ; si on doit dire enfin à qui on doit dire quoi enfin oui c'est assez compliqué je pense.* » (Fille, 17 ans). Finalement, ne rien faire serait acceptable et faisable tant qu'il n'y a pas de violence, mais cette violence devrait être d'une certaine importance. « *Bah moi je laisse passer parce qu'honnêtement, je ne vais pas rentrer dans le problème. Mais si je vois que la personne se fait vraiment harceler, qu'elle n'est pas bien, j'irais la voir parce que quand même... ça peut vraiment être très grave d'insulter quelqu'un [...].* » (Garçon, 15 ans).

Supprimer la photo

Ensuite, des comportements plus actifs ont été discutés. Tout d'abord, certain-es ont rapporté que la photo pouvait être supprimée. « *Personnellement, je n'en parle pas genre je passe la photo et je la supprime si elle reste dans ma galerie mais genre, je n'en parle même pas à la personne parce que c'est gênant.* » (Garçon, 15 ans). Mais cette suppression pourrait parfois se faire pour sa propre protection afin de ne pas être mêlé-e aux problèmes. « *[...] Je sais que de toute manière si je reçois ce genre de photos, je sais que je ne vais en tout cas pas partager que je sois la première personne ou la dixième parce que je sais que la personne dont les photos tournent justement, elle va souffrir en conséquence et moi je ne veux pas être mêlé à ça. Et aussi, bah je la supprime de mon téléphone parce que s'il y a une enquête policière pour harcèlement ou un truc comme ça, je n'ai bien évidemment pas envie d'avoir la photo sur mon téléphone quoi et d'être mêlé à ça et à une enquête policière [...].* » (Garçon, 15 ans).

Néanmoins, supprimer la photo à titre individuel ne serait pas une solution miracle dans une telle problématique par rapport à l'effet de masse et à la diffusion rapide. « *Mais le problème aussi avec tout ça, c'est qu'une fois qu'on l'a lancé, [...] même quand on supprime une photo, il y a encore les supprimés récemment enfin il y a énormément de choses. A partir du moment où ça commence, c'est très très dur de l'arrêter [...].* » (Fille, 17 ans). En plus de l'effacer à titre individuel, il faudrait donc que tout le monde supprime la photo pour diminuer le risque de propagation et éviter que d'autres personnes puissent encore la voir. « *Oui et aussi, pour éviter, si ça a déjà beaucoup tourné, il faudrait commencer à essayer d'arrêter... Enfin de dire à tout le monde de supprimer etc. parce qu'il y aura des gens qui auraient pu ne pas forcément voir ses photos et vu que les gens se disent « ah c'est bon, il y a tout le monde qui l'a vu », il y aurait plein d'autres personnes qui n'auraient toujours pas vu la photo et qu'au final, ils l'ont vu et après, ça continue, ça continue et c'est horrible pour la personne.* » (Fille, 15 ans). Cependant, à nouveau, convaincre le groupe dans ce sens s'avérerait compliqué. « *C'est assez facile de dire que vous pouvez dire à tout le monde de supprimer cette photo parce que ce n'est pas si facile de le faire. Même si vous dites à tout le monde que c'est égoïste de faire ça, ne continuez pas à l'envoyer et à la montrer ainsi... Vous ne pouvez rien y faire.* » (Fille, 14 ans). Au vu des difficultés à arrêter la diffusion avec la suppression de la photo, certain-es ont donc considéré que ce n'était pas suffisant et qu'il fallait également prévenir la victime. « *Moi je bloquerais, je supprimerais la photo et puis j'irais en parler à la personne pour qu'elle soit au moins au courant de ce qui a derrière son dos.* » (Fille, 17 ans).

Avertir - discuter

D'autres, en plus de supprimer la photo, iraient discuter avec la personne qui a partagé cette photo pour connaître les raisons de ce partage et lui dire d'arrêter. « *Oui la personne qui a envoyé la photo enfin qui nous l'a envoyée, c'est bien de discuter avec elle pour savoir pourquoi est-ce que cette personne a envoyé ça.* » (Garçon, 15 ans). Néanmoins, cette action a été considérée comme potentiellement moralisatrice. « *Si je reçois une photo qui visiblement ne provient pas de la personne qui me l'a envoyée, à ce moment-là, je pense que déjà, je la supprime et je... c'est un peu moralisateur comme comportement, mais ouais je pense que je lui dis d'arrêter.* » (Garçon, 16 ans). Ainsi, selon certain-es, c'est surtout avec le-la premier-e expéditeur-riche qu'il faudrait aller parler, c'est-à-dire celui ou celle qui a partagé en tout premier. « *En fait je vois, on parle souvent de la personne qui a envoyé les nues et ceux qui partagent mais on ne parle pas de la personne de qui c'est parti, de celle qui a fait fuiter. Je pense que c'est la première personne à aller voir.* » (Garçon, 15 ans).

D'autres ont rapporté qu'ils-elles iraient parler à la victime du partage pour l'avertir que sa photo a été partagée dans le cas où elle ne serait pas au courant. « *Enfin peut-être aussi en parler avec la personne qui est sur... Enfin qui a été victime justement du partage de nues enfin si elle n'est pas au courant, c'est peut-être bien de lui en parler.* » (Garçon, 15 ans).

Discuter avec les autres jeunes pour leur demander d'arrêter, par exemple, de propager des rumeurs, a aussi été mentionné mais cette direction est restée minoritaire et a plutôt été considérée comme difficile. « *Moi je pense qu'il faudrait dire aux personnes qui propagent, par exemple, des rumeurs, dire tout simplement d'arrêter et de leur dire "Oui imagine si ça t'arrive à toi et qu'il y a tout le monde qui se retourne contre toi et qui t'insulte." Enfin, on peut essayer de faire prendre conscience aux autres de ce que ça peut faire.* » (Fille, 15 ans). Particulièrement, il faudrait leur dire que ce partage de photo et leurs réactions ne font aucun effet, afin de ne pas donner de crédit à leur comportement et qu'ils-elles arrêtent par eux-mêmes. « *[...] La bonne réponse entre guillemets, ce n'est pas de les humilier mais c'est vraiment de les faire se sentir super cons et que c'était vraiment inutile et que ça n'a servi à rien et que les personnes vont se dire derrière "Ah mais en fait, je ne fais rire personne, personne ne l'insulte". [...] Enfin peut-être que pas tout le monde va arrêter de l'insulter mais ça va arrêter de se propager plus vite s'il y avait vraiment les gens juste disent mais on s'en fout en fait de sa photo.* » (Fille, 15 ans).

Finalement, les violences qui se basent sur la photo comme conséquence du partage pourraient être dénoncées par les pairs. « *J'irais dénoncer ceux qui font ça ; ceux qui l'insultent direct. Ça se fait clairement pas !* » (Garçon, 15 ans). Dans ce sens, un relai entre victime et adultes ou ressources pour les avertir du problème a été mentionné. « *Après, je pense qu'il y a quand même des moyens de soutenir la personne même si on ne va pas lui parler directement. Comme par exemple, si c'est dans un cadre scolaire, en parler aux personnes qui travaillent dans l'établissement afin qu'ils fassent des interventions pour qu'il y ait plus de prises de conscience et puis peut-être que là, ça va déjà faire bouger plus les choses positivement.* » (Fille, 17 ans).

Soutenir la victime

Par rapport à la victime, des phrases de soutien pour la rassurer ont été présentées, surtout par les filles. « *J'irais vers elle après la rassurer lui dire que ce n'est pas de sa faute et que ce n'est pas grave... Qu'elle n'a pas à se faire insulter et qu'elle, dans cette histoire, elle n'a rien à se reprocher, voilà.* » (Fille, 17 ans). D'autres, tout en considérant que la faute revenait à celui ou celle qui a diffusé la photo de manière non consentie, ont tout de même mentionné le manque de prudence de la victime au moment de l'envoi de sa propre photo. « *Pour être franc avec vous, si moi, par exemple, je le prends personnellement, si je vois la photo d'une fille tournée, je n'irais pas jusqu'à l'insulter, ni rien, juste... on va dire la sermonner pour lui dire, de faire attention la prochaine fois etc.* » (Garçon, 15 ans). Par rapport au fait de soutenir la victime, une prudence a été rapportée par rapport au risque de produire un effet contreproductif en montrant à la victime que tout le monde est au courant. « *On peut imaginer aussi la réaction de la personne. Imaginons quelqu'un qui est en 3ème année publie une photo, je suis en 2ème année. Le fait que j'aie vu cette personne qui est en 3ème année, elle va se dire "Bah même lui il est au courant !" et ça va encore plus la gêner [...]. Même si de base on veut être gentil on peut vexer la personne [...].* » (Garçon, 17 ans).

En termes de soutien, il semblerait que les choses aient évolué ces dernières années selon un groupe de filles. Si par le passé il n'y avait aucune solidarité entre filles concernant cette problématique, selon certaines, cela a évolué par rapport au fait que beaucoup de filles sont victimes. « *Je disais comme quoi, c'est une généralité mais il y a aussi beaucoup de filles qui iront soutenir ces filles-là parce que comme je l'ai déjà dit avant, ça arrive de plus en plus souvent alors les gens font plus ça. En gros, il y en a beaucoup qui vont insulter mais je pense qu'il y en a d'autres qui vont... bah se reconnaître dans cette situation parce que je pense que maintenant, c'est arrivé à beaucoup de gens et qu'ils ne vont pas forcément être méchant à propos de ça.* » (Fille, 16 ans). Néanmoins, cette idée est restée minoritaire.

Harcèlement – intimidation

Les participant-es ont discuté des actions et réactions négatives des pairs envers la victime du partage non consenti qui pourraient entrer dans la catégorie harcèlement et intimidation. Parmi ces actions, la mise à l'écart de la victime, les rumeurs, les rires et les moqueries, les insultes et le prolongement de la diffusion de la photo ont été rapportés.

La mise à l'écart de la victime de partage serait due à l'image négative que les autres auraient de cette personne vis-à-vis de sa pratique. « *Moi je dirais que la réaction souvent, c'est que la personne va automatiquement être mise de côté en fait parce que directement, les gens auront une image négative de la personne enfin celle dont les photos tournent et du coup, alors les gens quand ils vont voir la photo, ils ne vont pas forcément dire quelque chose mais ils vont automatiquement mettre la personne de côté.* » (Garçon, 17 ans). Deux explications ont été données pour expliquer ce comportement du point de vue des filles et du point de vue des garçons lorsque la victime était une fille. C'est d'ailleurs majoritairement cet exemple qui a été présenté par les participant-es. Les filles seraient plus susceptibles de mettre une autre fille de côté si elle est victime d'un partage de *nude* non consenti. « *[...] Une fille qui était pote avec une autre avant, et si elle apprend par exemple qu'il y a des photos d'elle qui ont tourné je sais pas quoi, elles vont être moins potes généralement.* » (Garçon, 16 ans). Les filles auraient ainsi peur d'être assimilée à cette personne et à ses pratiques,

et risquer d'être malmenée également. « *Oui parce que forcément, les filles n'ont pas envie qu'on les traite de la même manière donc elles vont l'éviter.* » (Fille, 17 ans). Néanmoins, par rapport à cette mise à l'écart, un groupe de garçons a rapporté le fait que les garçons, tout comme les filles, pouvaient également avoir des réactions de rejet de la victime par rapport au fait que la pratique des *nudes*, de par son lien avec la sexualité, dégoûte. « *Alors je ne sais pas mais pour moi, j'ai déjà entendu plusieurs dire "Ah c'est dégueu !" genre en mode c'est dégueu ce qu'elle fait la personne ; enfin la personne sur la photo et pas la personne qui envoie [...].* » (Garçon, 15 ans).

Les rumeurs ont beaucoup été discutées par les participant-es par rapport à cette problématique et ont souvent été considérées comme graves. « *Moi sincèrement je pense que le pire c'est les rumeurs parce que ça va très très vite et au bout d'un moment, il y a plusieurs écoles qui savent et c'est dur.* » (Fille, 17 ans). Les rumeurs pourraient se voir amplifier lorsque les propos sont déformés. « *D'en parler pour moi, ça alimente la rumeur et enfin, il y a forcément des gens qui rajoutent des éléments sur l'histoire qui ne sont pas forcément vraies [...].* » (Garçon, 16 ans). De plus, les rumeurs perdureraient dans le temps et il serait difficile de s'en défaire. « *Les rumeurs, ça elles se font tout au long du reste de l'année je dirais et puis après, ça continue et puis ça... Ouais, je dirais que tout le monde le fait un peu parce qu'une rumeur où justement, c'est qu'on ne sait pas si c'est vrai ou pas [...].* » (Garçon, 17 ans). Pour un groupe de garçons, ce sont surtout les filles qui diffuseraient des rumeurs relatives au partage d'un *nude*, alors que les rumeurs venant de garçons resteraient géographiquement parlant plus limitées. « *Bah je dirais que les garçons vont plus faire des rumeurs mais ça sera plus entre eux. [...] Enfin plus par exemple un gars qui écrira à une autre meuf avec ses 2-3 potes mais la rumeur restera entre lui et ses 2-3 potes. Tandis que les filles, c'est plus des rumeurs qui vont s'étendre à tout le collège. Généralement, moi de ce que j'ai connu personnellement, mais vraiment quand il y avait des rumeurs propagées à l'échelle du collège, on savait que c'était des filles qui étaient à l'origine [...].* » (Garçon, 17 ans). Ces rumeurs seraient présentes même si la photo n'a pas été partagée, par exemple par le fait d'en parler ou de la montrer depuis son téléphone. « *Et puis je pense que dans la majorité des cas, on ne voit pas les photos. Juste, on entend dire telle ou telle personne, on a vu ces *nudes* [...] et puis tout de suite, ça lui donne une image, ça lui donne une réputation. C'est comme ça que ça tourne mais en soi, moi je n'ai jamais vu des photos de quelqu'un de mon village ou de je n'en sais rien. Par contre, j'ai déjà entendu pleins de personnes dire oui telle ou telle personne a fait ça [...].* » (Fille, 17 ans).

Les rires et moqueries ont également été mentionnés comme réactions potentielles des pairs vis-à-vis de la victime. « *Il y a des rires. Moi c'est ce que je ne supporterais pas mais il y a des rires ; ça tu le vois et tout le monde en parle [...].* » (Garçon, 17 ans). Les moqueries pourraient directement porter sur le physique de la personne. « *Je dirais peut-être des critiques sur le physique.* » (Garçon, 15 ans). Les insultes ont également fait partie des réactions possibles, toujours à l'encontre de la victime du partage. Les participant-es ont souvent mentionné le terme "pute", faisant référence à la différence de réaction des pairs vis-à-vis d'une victime fille ou garçon. « *Parce que justement avec l'exemple du copain ; si imaginons, on a envoyé... ou copine ! Enfin si on a envoyé une photo et qu'ensuite ça tourne et qu'on nous traite de pute etc. parce qu'on l'a fait, et bien ça peut être aussi un type d'harcèlement je pense.* » (Fille, 16 ans). Cette différence se verrait également quant aux auteur-es des moqueries et insultes, les filles ayant parfois été considérées comme plus susceptibles d'en faire. « *Il y aura plus de chance qu'une fille vienne l'insulter plutôt qu'un garçon.* » (Garçon, 15 ans). Cette différence s'expliquerait, notamment, par le fait que les filles se critiquent déjà beaucoup à la base, avec ou sans *nude* ou que le *nude* soit utilisé comme excuse aux critiques.

« Je pense aussi qu'entre filles, on se critique beaucoup et dès qu'on voit qu'une fille a envoyé des nudes, on commence à critiquer sans raison. » (Fille, 16 ans). Dans ce sens, il semblerait que les réactions de ce type perdureraient dans le temps davantage parmi les filles que parmi les garçons. « [Entre garçons] ça en parle deux minutes puis ça parle d'un autre sujet tandis que les filles, alors c'est peut-être cliché ce que je dis mais vont rester dessus et donc vont regarder, vont juger un peu plus, ça va... Sur le long terme, ça va plus perdurer que chez les garçons. [...] Ça va être vraiment différent mais les filles pour moi, les personnes vont rire et c'est une manière de juger en fait [...]. » (Garçon 17 ans). Par rapport aux moqueries et aux insultes, certain·es participant·es ont différencié celles faites en face en face de celles faites en ligne. Pour les participant·es, les insultes et moqueries seraient plus nombreuses via les écrans de par la facilité à le faire, notamment par rapport à l'anonymat qui est possible. « Bah ça peut se faire en face comme par message mais derrière un téléphone, c'est clair que c'est plus facile de mettre un commentaire ou de... ouais d'envoyer un message ou quoi parce qu'on est bien derrière notre téléphone, on est un peu plus anonyme entre guillemets. » (Fille, 16 ans). La notion de culpabilité a aussi été rapportée dans le sens où en face à face, un·e jeune se sentirait plus coupable de réagir que si c'est fait en ligne. « C'est plus rare disons parce que le fait de se moquer en face à face, ça fait directement, ça fait assez- ça fait plus extrême et du coup, peut-être qu'on se sent plus coupable quand même [...]. » (Garçon, 17 ans). Si les réactions seraient tout aussi nombreuses en face à face qu'en ligne, la violence serait plus présente en ligne. « Je pense que derrière le téléphone, ce sera plus violent qu'en face. [...] Derrière le téléphone, puisque déjà, on peut être anonyme donc on ne sait pas c'est qui ou elle ne va pas nous attaquer directement donc on peut être deux fois plus violent sur les rumeurs et exagérer aussi donc il y a sur les deux côtés (en ligne et en face à face) mais pas de la même manière. » (Fille, 15 ans). Les moqueries et insultes se feraient tout autant hors ligne qu'en ligne mais plutôt dans le dos de la victime qu'en face à face. « Euh moi je pense que ça se fait aussi beaucoup en vrai sauf que ça ne se fait pas en face des gens parce que c'est toujours, on est là avec mes amies et puis on se fout de la personne mais pas en face d'elle [...]. C'est toujours derrière le dos des gens [...]. » (Fille, 16 ans).

Finalement, la dernière réaction possible qui a été mentionnée est celle de montrer ou partager la photo en tant que tierce personne, c'est-à-dire continuer la diffusion de cette photo. « Parce qu'il y a des gens qui réagissent et du coup, ils partagent à d'autres gens en disant oui regarde ce qu'elle fait [...]. » (Fille, 15 ans). Si pour le premier partage, les opinions étaient assez claires quant au fait d'avoir davantage de garçons qui allaient partager de manière non consentie une photo reçue, les avis étaient beaucoup plus partagés quant à savoir si c'étaient les filles ou les garçons qui continuaient le plus à partager en tant que pairs. Par rapport au partage, certain·es jeunes ont mentionné des situations où la photo avait été partagées aux parents de la victime, une telle action ayant été considérée comme très grave. « C'est vrai que j'ai entendu des fois pleins d'histoires où ils envoyaient directement aux parents ou genre ils appelaient les parents pour raconter et en plus j'ai déjà entendu des histoires où c'était des gens qui faisaient genre "Ah non mais j'ai appelé ses parents pour leur montrer et leur dire pour son bien.", [...] mais non ! Ce n'est pas vrai ! » (Fille, 15 ans).

En termes de violence physique, plusieurs jeunes se sont accordé·es sur le fait qu'ils·elles n'avaient jamais été témoins de violence physique vis-à-vis d'un partage de nude. « Après moi, personnellement, je crois que ça ne m'est jamais arrivée de voir des gens en venir aux coups pour... en ayant vu les nudes de quelqu'un ou dans ce sens-là ; je n'ai pas vu d'agression physique par rapport à ça moi. » (Fille, 16 ans). Selon un garçon, la violence physique pourrait se justifier si la

victime avait fait du mal à une personne, ce qui n'est pas le cas avec un *nude*. « [...] Elle n'a fait du mal à personne et elle a manqué du respect à personne globalement donc ce n'est pas un comportement qui nécessite de la violence physique quoi. (Garçon, 17 ans). La violence verbale a été considérée comme tout aussi grave et impactant que la violence physique. « Bah d'un côté, oui c'est différent parce que forcément, physiquement, c'est... autre chose mais après, que ce soit physiquement ou verbalement, ça reste assez grave puisqu'au final, la personne, elle n'a rien demandé. Si elle a fait ça, comme j'ai dit, c'était par plaisir ou elle avait confiance dans la personne [...] » (Fille, 17 ans).

4.3.4 Explications des réactions

Effet de groupe

Les réactions des pairs décrites ci-dessus dépendraient de plusieurs facteurs. Tout d'abord, et c'est ce qui a été le plus souvent discuté par les participant-es, l'effet du groupe expliquerait une grande partie de ces réactions. « En fait, c'est un truc que je trouve spécial, c'est... là on peut se dire quelque chose, on peut prendre du recul sur ça et se dire que c'est bête, que c'est immature etc., mais sur le moment, je ne sais pas, c'est... on est très, comment dire... on est très influencé, très manipulé. (Garçon, 15 ans). « Ouais voilà. Si ça se trouve, sur le moment, je n'aurais pas les couilles d'en parler ou des trucs comme ça. » (Garçon, 16 ans).

Par rapport à cet effet de groupe, plusieurs explications ont été données. Tout d'abord, des personnes réagiraient simplement pour suivre le groupe. « Moi j'ai dit qu'on peut être entraîné par les autres vu qu'après, si tout le monde commence à le faire, peut-être qu'on va être plus, comment dire, influencer à le faire. » (Fille, 17 ans). D'autres auraient peur de se faire insulter et de devenir victime à leur tour s'ils-elles décidaient de ne pas suivre le groupe. « [...] Moi, je serais la première à faire ça, franchement, je me dis c'est pas bien mais j'aimerais aller aider mais je me dis, mais à tout moment, ça peut se retourner contre moi, je n'ai pas envie d'être dans les problèmes, je n'ai pas envie de me faire insulter donc je reste là et je regarde [...]. » (Fille, 15 ans). Ils-elles auraient ainsi peur de subir le même sort que la victime. « En fait, ils ont remarqué que la personne s'était faite rejetée en- parce que ses photos ont été publiées et du coup, ils n'ont pas envie d'être rejetés aussi [...]. » (Garçon, 16 ans). Finalement, il semblerait que certaines personnes, principalement les filles, pourraient réagir violemment envers la victime pour démontrer au groupe que les *nudes* ne font pas partie de leur pratique. « Et encore une fois, j'avais déjà dit mais peut-être pour se dédouaner souvent pour faire tourner c'est genre "Non mais moi je ne fais pas ça !" ». (Fille, 15 ans). Alors que ces personnes pourraient s'adonner à la pratique des *nudes* mais ne souhaiteraient pas que cela se sache vu le tabou existant autour de cette pratique. « Des fois, il y a des gens qui peuvent vraiment insulter ou utiliser des termes violents mais des fois, il y a des gens qui vont donner honte à la personne mais ce sont mêmes des fois des gens qui eux-mêmes le font mais simplement que vu qu'il y a ce tabou... [...]. Même j'ai vu plein de filles et souvent je trouve quand même que les filles sont plus méchantes que les garçons dans ces cas-là ; de donner honte à des filles à qui c'était arrivé alors que ça pouvait très bien leur arriver aussi simplement pour ne pas qu'on pense qu'elles le faisaient. » (Fille, 15 ans).

Cet effet de groupe et son influence seraient particulièrement présents auprès des plus jeunes adolescent-es. « *A mon avis, plus on est jeune, plus l'effet de groupe est grand parce que bah on grandit, on voit des choses, on apprend des choses et on mûrit donc on a beaucoup moins ce besoin d'être pareil que tout le monde [...], avec la maturité, avec l'âge, on se rend compte que ça ne sert à rien d'être comme les autres gens [...], alors que plus jeune, on n'a pas forcément cette confiance.* » (Fille, 16 ans).

Par rapport à l'influence du groupe, plusieurs participant-es ont également parlé de la popularité comme un facteur explicatif d'une réaction. Par rapport à l'auteur tout d'abord, réagir contre une personne populaire et entourée serait très compliqué. « *Bah en fait, je trouve que ça dépend surtout de la personne qui partage en fait parce que si c'est une personne qui est très très bien entourée etc., on ne va pas forcément oser avoir des réactions contre elle alors que si c'est n'importe qui, les réactions forcément, elles sont beaucoup plus présentes.* » (Garçon, 16 ans). Vis-à-vis de la victime, si celle-ci est populaire, les réactions seraient moins présentes et moins violentes. « *- Moi je pense que oui, la personne sera moins mise de côté.* (Garçon, 15 ans). *- Il y aura plus de gens qui vont prendre sa défense.* » (Garçon, 17 ans). Finalement, la popularité pourrait également s'appliquer aux pairs qui réagiraient. « *Ouais moi je pense qu'il y a beaucoup l'effet de groupe. [...] S'il y a quelqu'un on va dire d'un peu plus populaire ou un truc comme ça qui va commencer à insulter la personne ou la dénigrer ou inventer des rumeurs, il y en a beaucoup bah ouais qui vont faire les moutons et puis ils vont continuer et puis ils vont empirer la chose [...].* » (Garçon, 17 ans).

Finalement, quelques jeunes ont parlé d'une influence du groupe mais positivement. « *Bah on peut justement se mettre en groupe pour la soutenir et [...] pas réagir aux insultes de ceux justement qui relaient la photo ou qui l'insultent de ça.* » (Fille, 16 ans). En groupe, il serait plus facile de s'opposer à des réactions violentes et négatives. « *[...] Et du coup voilà, je suis d'accord quand on parle de changer la mentalité de tout le monde, c'est beaucoup l'effet de groupe dans ces trucs-là. Ce qui fait que si on a même la moitié, même pas forcément la moitié mais je pense un petit peu plus que la moitié mais quand même une bonne partie des gens qui se disent "Mais arrêtez, vous faites toute une histoire mais enfin c'est ridicule, on s'en fout !", ça stoppe quand même le truc quoi [...].* » (Fille, 15 ans).

Rire

Certain-es ont expliqué que les réactions, surtout celle de partager plus loin, pouvaient s'expliquer par une volonté de rire d'une situation. « *Déjà, j'aurais trouvé ça drôle au final enfin ça me faisait plus rire qu'autre chose donc oui, si je la partageais, c'était plus pour ça qu'autre chose.* » (Garçon, 16 ans). Rire avec les autres serait aussi une raison pour parler d'une photo, la montrer ou la partager. « *Après, moi je dis ça avec mes yeux de 17 ans, que je ne le ferais pas enfin que je ne l'enverrais pas mais après, c'est sûr qu'après le moi d'il y a 3 ou 4 ans, j'aurais sûrement envoyé à mon meilleur pote "Regarde, c'est trop marrant!" ; ça me paraît assez évidemment [...]* (Garçon, 17 ans). Rire d'un tel partage a parfois été présenté comme moins grave que d'autres réactions. « *La fois où j'ai vu ça, c'était un ami m'a envoyé ça en disant genre "Ah ouais, regarde elle n'a pas de cul !" ou un truc genre bête comme ça mais c'était dans ce sens-là enfin je dis juste pour rire.* » (Fille, 15 ans). Dans ce contexte, une forme de légèreté et un manque de conscience ont été relevés. « *[...] Je pense que c'est peut-être manque de maturité et ils ne se rendent pas compte des conséquences*

que ça peut avoir sur la personne donc qui est sur la photo et... ouais... c'est juste pour faire rire quoi. » (Garçon, 17 ans). Finalement, le rire serait utilisé pour cacher une gêne face à la photo. « Je vais pas dire que c'est dégueu, [...] je vais être gêné, je vais rigoler, je vais être gêné. Ouais je trouve déplacé quand même. » (Garçon, 15 ans)

Vengeance, jalousie

Même si la volonté de se venger a plutôt été discutée par rapport à la première personne qui décide de partager une photo de manière non consentie, des participant-es, essentiellement des filles, ont indiqué que les réactions des pairs pouvaient également s'expliquer par des envies de vengeance. « [...] Là où vraiment je trouve ça horrible, c'est ceux qui ont envoyé ça à des dizaines de personnes et c'était vraiment de la vengeance et genre "Faites tourner, c'est trop une pute !" et tout. » (Fille, 15 ans). La vengeance pourrait être liée à une situation préexistante, par exemple la fin d'une amitié. « Ouais moi je pense la même chose. Je pense que c'est aussi beaucoup par vengeance. Bah moi personnellement, je connais une histoire [...]. Il y avait deux filles qui étaient amies enfin meilleures amies justement et puis elles n'ont plus été amies et en fait, ce qui est vraiment dégueulasse, c'est que son amie a envoyé pire qu'une nude ; c'était vraiment une sex tape à sa mère [...]. » (Fille, 17 ans).

Ensuite, la jalousie a aussi été mentionnée comme raison pour qu'une personne décide de continuer à partager ce genre de contenu. « Bah moi, c'est un peu... comme elle, c'est de la vengeance peut-être, de la jalousie oui. Je pense que c'est aussi pour humilier la personne, la rabaisser et en gros, ce n'est pas dans un but positif on va dire. » (Fille, 16 ans). Il semblerait que ce sentiment se retrouve le plus souvent chez les filles. « Ouais je pense qu'en fait, les personnes qui font ça, elles essaient vraiment de dénigrer [...]. Souvent [...] je pense que c'est vraiment de la jalousie en fait. [...] Chez les filles, il y a beaucoup plus cette histoire de rumeurs, de jalousie par exemple [...]. » (Garçon, 17 ans).

Question d'âge et de maturité

Plusieurs participant-es ont considéré que l'âge expliquait beaucoup les réactions, notamment par rapport à l'effet du groupe qui était plus important à un jeune âge et à un manque de maturité. « [...] Non en vrai, je pense aussi il y a une différence, c'est aussi 14 ans quoi. 14 ans et voilà, pas très mature et puis obligé de oui... obligé de faire ce genre de trucs pour avoir quelque chose enfin quelque chose de quoi parler. » (Garçon, 17 ans). Avec l'âge, la pratique serait aussi davantage comprise. « Moi je pense que ça va aussi avec l'âge en mode bah avec l'âge, il y a plus de personnes qui le font et puis il y a plus de personnes qui comprennent et puis qui ont plus de maturité on va dire [...]. » (Fille, 17 ans). S'opposer aux violences serait ainsi plus difficile à un jeune âge.

Amitié

Les réactions des pairs dépendraient aussi du degré d'amitié ou de connaissance qu'ils-elles ont avec la victime et/ou l'auteur-e du partage non consenti. « Après, si ce sont des personnes qu'on connaît que ce soit personnellement ou pas, c'est clair que la réaction sera différente. » (Garçon, 17

ans). Tout d'abord vis-à-vis de la victime, et du soutien potentiel qui pourrait lui être apporté, ce dernier serait plus facile à mettre en place avec un·e ami·e proche. « *Bah si c'est une amie à moi et que je vois qu'elle est vraiment mal ou voilà, je vais quand même aller la voir, je vais quand même lui parler etc. [...].* » (Fille, 17 ans). Vis-à-vis des autres, s'opposer au groupe pour défendre une victime serait plus aisé et plus justifiable si la victime est un·e ami·e qu'une simple connaissance. « *Tandis que si c'est une connaissance, c'est plus dur de s'impliquer publiquement parce que les gens, ils vont se demander [...] pourquoi il l'a défend [...] tandis que si c'est par exemple ton meilleur ami ou quelqu'un avec qui t'es très proche à qui ça arrive, et bah... là, les gens vont se dire que c'est logique qu'il intervienne parce que c'est son meilleur ami du coup, ce qui fait aussi que la réaction des gens envers bah du coup toi qui intervies pour protéger ton ami sera aussi beaucoup moins sévère si c'est vraiment ton meilleur ami que si c'est un inconnu.* » (Garçon, 17 ans).

Par rapport à l'auteur·e du partage, c'est également le fait de le·la connaître qui va engendrer des réactions, notamment celle d'aller discuter avec. Un garçon a d'ailleurs rapporté qu'il aurait honte s'il apprenait qu'un de ses amis avait diffusé une photo et a considéré qu'il avait un rôle particulier de par la fait que c'est un auteur connu. « *[...] Si c'est un des amis qui m'envoient ça, déjà premièrement, j'ai honte de lui, je suis choqué [...]. En tout cas les miens (amis), j'espère que personne ne ferait ça. Et si justement, c'est un des amis qui fait ça, j'ai un rôle à jouer parce que je connais les acteurs, je sais qui la partager, je peux éventuellement reconnaître la victime et donc à partir de là, je peux aider [...].* » (Garçon, 17 ans).

Par choc

Certain·es jeunes réagiraient par rapport à un partage non consenti car ils·elles ont été choqué·es. « *Peut-être, c'est aussi [...] une manière de réagir vu qu'on reçoit quelque chose qui n'est pas forcément normal de tous les jours, une manière de réagir, c'est je pense de partager enfin ou d'en parler à quelqu'un et c'est comme ça que ça se fait aussi.* » (Garçon, 17 ans). Un groupe de garçons a d'ailleurs précisé que les contenus qui se partageaient le plus étaient ceux qui étaient assez explicites et pouvaient donc plus choquer. « *- [...] Juste la position (habillée)? Non ça ne va pas énormément tourner ; à la limite, ça ne va même pas tourner en fait. (Garçon, 17 ans) ; - Donc ce qui tourne finalement, c'est vraiment les photos un peu choc entre guillemets ?* » (Intervenante) ; - « *Oui, c'est ça.* » (Garçon, 17 ans). Un effet de surprise des récipiendaires qui ne s'imaginaient pas que la personne sur la photo s'adonnait à cette pratique pourrait aussi expliquer des réactions, notamment celle de partager à d'autres personnes. « *Parce qu'il y a des gens qui réagissent et du coup, ils partagent à d'autres gens en disant "Oui regarde ce qu'elle fait !" et les gens, ce n'est pas qu'ils sont vraiment choqués mais ils sont parfois un peu étonnés de la personne ou comme ça et du coup, ils continuent à le partager en disant "Oui la personne n'était pas comme ça, moi je ne la connaissais pas comme ça !" ; ce genre choses.* » (Fille, 15 ans).

Critères physiques

Finalement, un groupe de fille a discuté des standards de beauté comme explication possible à des réactions. Ainsi, une victime qui entrerait dans ces standards ou serait jugée positivement du point de vue de son physique engendrerait des réactions moins violentes. « *Cela dépend vraiment de la photo parce que si la fille sur la photo est vraiment bonne, ils ne vont pas partager et se moquer. Ils*

vont dire des choses comme elle est bonne, etc. mais si la fille sur la photo est grosse [...], si elle n'est pas bonne, ils vont se moquer et ils vont être très durs, vraiment très durs. » (Fille, 14 ans – traduction anglais-français). Par rapport aux garçons, plus que des critères de beauté, les critiques pourraient porter sur la taille de son pénis. « Moi franchement enfin le pote qui a eu sa nude partagée enfin de son côté, je pense que c'est parce que c'est un garçon, c'est... un métisse- bon je vais juste dire ça, il est avantage, tout le monde le sait et je pense que c'est plus valorisant de son côté plutôt que... je sais pas, je sais pas, franchement, il n'y a jamais personne qui la dénigré ou qui lui a dit qu'il était dégueu. » (Garçon, 17 ans).

4.3.5 Ressentis

Les participant-es ont rapporté différents ressentis vis-à-vis d'une photo qu'ils-elles recevraient en tant que témoin. Tout d'abord, certain-es ont mentionné la gêne comme premier ressenti. « Bah ouais, c'est un peu la gêne enfin aussi... je veux dire, comme il a dit, je demanderais à la personne pourquoi il m'envoie parce que je n'ai pas envie de voir ça [...]. Mais vraiment, ça me mettrait mal à l'aise de la recevoir parce que pourquoi je la recevrais en fait (Rire). » (Garçon, 16 ans). Dans un groupe de garçons, une discussion s'est tenue sur le fait de savoir si une relation amicale pouvait changer en raison d'une image différente que l'on se ferait de la victime à la suite d'un tel partage. Si la victime est personnellement connue, il se pourrait que la gêne change la dynamique de la relation, même inconsciemment. « On a beau dire ce qu'on veut, on a beau dire ce qu'on veut, inconsciemment, il y a quelque chose qui a changé parce que quand tu vas parler à la personne, inconsciemment, [...] tu vas avoir cette image en tête, [...]. La conversation ne va pas être la même parce que tous les deux, vous savez ce que vous avez vu [...]. Ça va être gênant ; forcément, ça va changer quelque chose. La dynamique ne va plus être la même. » (Garçon, 17 ans).

L'effet de surprise a également été mentionné. « Moi je serais très surpris juste. » (Garçon, 15 ans). Dans cette lignée, certain-es ont rapporté qu'ils-elles seraient choqué-es, mais essentiellement par rapport au fait que cette photo ait été diffusée. « Bah ça (le fait de recevoir une photo) me choquerait oui mais enfin, je passerai au-dessus je pense parce qu'aujourd'hui, il y a tout le monde enfin il y a beaucoup de gens qui font ça. » (Garçon, 15 ans). Le choc, plus que par rapport à la photo, porterait donc avant tout sur le partage et le fait que si la personne reçoit la photo cela signifie que le partage est massif. « Bah moi je trouve ça bizarre que [...] la première chose que je me dirais si je recevais ça (une photo), ça serait "Ah ouais, ça a dû tourner vraiment vraiment beaucoup !" parce que généralement les garçons, ils se l'envoient mais ça reste entre eux et du coup, pour que ça arrive jusqu'aux- enfin pour qu'une fille la voit en l'occurrence moi, je pense que je me dirais ah oui, il y a vraiment beaucoup de gens qui l'ont vue. (Fille, 17 ans). Une personne pourrait être choquée par une telle photo parce que cela touche à la sexualité et à l'intimité qui sont censées rester privées. « Ouais, c'est la sexualité que ça choque. C'est quelque chose de privé et du coup, l'envoyer comme ça... [...] » (Garçon, 15 ans).

Plusieurs participant-es ont indiqué que les pairs pouvaient être dégoûté-es par la photo et donc, a fortiori, par la victime du partage non consenti. « Alors je ne sais pas mais pour moi, j'ai déjà entendu plusieurs dire "Ah c'est dégueu !" genre en mode c'est dégueu ce qu'elle fait la personne ; enfin la personne sur la photo et pas la personne qui envoie [...]. » (Garçon, 15 ans). Un groupe de garçons a essayé de comprendre pourquoi est-ce qu'une telle photo pouvait engendrer du dégoût.

Leur conclusion était qu'en voyant une telle photo, les pairs s'imaginaient la suite. En d'autres mots, les pairs auraient l'image de la victime pendant une relation sexuelle et seraient alors dégoûtés de cette vision. « *Je pense que c'est pour ça que les gens trouvent ça dégueu ou sale parce que la nude, c'est en fait un préquel à ce qui va se passer ; tu n'envoies pas un nude pour ensuite jouer au Uno ou faire des échecs ; on sait très bien ce qui va suivre. Ce sont les préliminaires et ensuite le sexe puis tout ce qui va avec [...]. Quand tu vois la photo, tu as déjà un scénario en tête.* » (Garçon, 17 ans).

Finalement, comme dernier ressenti rapporté par les participant-es, le fait de se sentir mal pour la victime a été mentionné. « *Moi je serais mal pour la personne qui a envoyé la photo, [...] si ça a été envoyé par pleins de personnes, bah c'est chiant.* » (Garçon, 15 ans). Cette forme d'empathie serait également présente par rapport au fait que l'image que l'on se faisait de cette personne changera et cela perdurera. « *Je me dirais que ça doit être dur parce que des fois, il y a une qui tourne et puis je vois des photos comme ça [...] et ça fait qu'après, quand je vais le voir, j'aurais cette image qui sera dans la tête et puis je verrai d'abord l'image avant de voir la personne qui est en face.* » (Fille, 15 ans).

4.4 Aide

Globalement, les jeunes ont considéré qu'il n'était pas aisé de trouver de l'aide dans une situation de sexting qui dérive, notamment par rapport à la gêne qu'une telle situation peut engendrer. « *C'est très compliqué parce que c'est très... c'est une situation quand même gênante [...]. C'est difficile d'en parler ; c'est vrai que... c'est une honte pour la plupart des filles quoi.* » (Fille, 17 ans). Il semblerait que la plupart du temps, sauf en cas de violence apparente, ce genre de problèmes ne serait pas rapporté aux adultes. « *- Vers qui ils se tournent ces jeunes ?* » (Intervenante). « *- C'est ça le problème, (vers) personne généralement [...]. Parce qu'ils n'osent pas aller en parler à un adulte ce qui fait que généralement ça reste entre eux à part si vraiment ça dégénère, un enfant il pleure dans la classe. Bah là, l'adulte comme il va venir, il va demander pourquoi [...].* » (Garçon, 15 ans).

Les participant-es ont eu de la peine à identifier des personnes ressources pour cette problématique que cela soit en tant que pair qui souhaiterait aider ou victime. « *Bah je pense qu'il faut trouver la bonne personne exacte comme parler avec un prof ; c'est un peu bizarre d'aller vers un prof qu'on voit quasiment tous les jours. En parler avec ses parents, ce n'est pas non plus quelque chose qui est hyper simple donc il faudrait vraiment trouver la bonne qui soit peut-être de préférence un adulte qui arrive à... qui soit capable de raisonner et de trouver des solutions enfin.* » (Garçon, 17 ans).

Des discussions ont tout de même porté sur différentes possibilités. Tout d'abord, les ami-es proches. « *[...] Après pour la victime ouais je pense encore une fois, en parler à ses amis proches [...].* » (Garçon, 17 ans).

Le milieu scolaire a également été mentionné comme possédant des personnes ressources capables d'aider une victime. Pour certain-es, les enseignant-es pourraient jouer un rôle d'intermédiaires avec, par exemple, les parents. « *[...] Le fait d'en parler à un prof qui va ensuite en parler d'adulte à adulte donc aux deux parents concernés voire plus, ça aura plus d'impact qu'un enfant qui va aller se plaindre vers le parent de l'autre ou quoi enfin, un prof fait l'intermédiaire des deux qui est quelqu'un de neutre, et bien ça pourra permettre d'avoir une conversation entre adulte*

et ensuite, les adultes, bah ils s'occuperont de leurs enfants et peut-être ça pourra régler le problème. » (Fille, 16 ans). Il y a des enseignant-es à qui certain-es jeunes pourraient demander de l'aide et d'autres pas du tout, démontrant que l'appel à l'aide dépendrait de l'enseignant-e et de la relation instaurée avec un-e élève. « C'est aussi une question de confiance parce qu'ils peuvent avoir confiance dans le professeur parce qu'on sait très bien qu'il va aller le dire (aux parents) directement, il est obligé mais il y a des professeurs, on ne va pas souvent leur dire. » (Fille, 15 ans). Un participant a indiqué que les pairs pourraient être un relai entre la victime et un-e enseignant-e qui pourrait ne pas voir tout ce qu'il se passe. « Mais justement, ce rôle d'intermédiaire, tu ne penses pas que ça aide ? De dire que je suis dans la récré, il n'y a aucun prof qui l'a vu mais moi je l'ai vu pleuré donc je vais en parler et ça va peut-être l'aider à en parler. Mais de faire le lien, c'est ce que je disais tout à l'heure, entre l'élève et quelqu'un qui peut arrêter cette routine. » (Garçon, 17 ans). L'infirmière scolaire et le-la médiateur-riche ont également été mentionné-es comme des potentielles personnes de confiance vis-à-vis d'une telle problématique. « Dans toutes les écoles, je crois qu'il y a toujours un médiateur et parfois, une infirmière et ce sont vraiment des personnes de confiance professionnelles du coup, ouais. » (Garçon, 15 ans). La présence de ces personnes permettrait d'éviter de devoir se confier à un-e enseignant-e lorsque ce-cette dernier-e n'est pas considérée comme ressource, notamment par rapport à la peur que cela se sache dans la classe. « Ça serait pas mal que chaque école ait une personne de ce genre (ici infirmière) qui soit là pour écouter ce genre de problèmes parce que des fois, on n'a pas envie d'en parler aux profs ou alors à la direction ; on aurait peur de leurs réactions qu'ils le disent à toute la classe alors qu'une personne comme elle (infirmière)... » (Garçon, 17 ans).

Finalement, la place des parents comme ressources a également été discutée par les participant-es. Se diriger vers les parents n'a pas toujours été considéré comme une solution facile par rapport à cette problématique. « [...] C'est quelque chose de très honteux et gênant et pas chaque parent pourrait réagir de façon compréhensive parce que pour certains, ce n'est pas forcément normal et ils pourraient être aussi assez facilement énervés et confus contre leurs propres enfants donc ce n'est pas la meilleure des choses de dire aux parents [...] » (Fille, 16 ans). Pour mettre au courant les parents, il faudrait pouvoir avoir un-e intermédiaire. « [...] Moi je suis d'accord qu'il y ait quelqu'un qui aille leur parler parce que des fois, on ne peut pas savoir la réaction des parents surtout quand c'est nous qui allons leur dire, peut-être qu'ils seront soit déçus soit ils iront directement aller en parler à l'école. C'est tout sauf ce qu'on a envie donc soit quelqu'un... d'autre qui le fasse, ça peut être clairement mieux des fois. » (Garçon, 17 ans). Même si discuter de cette problématique et obtenir de l'aide de ses parents n'ont pas été considérés comme aisé, il semblerait que les solutions, voire les sanctions, pourraient davantage venir d'eux, notamment par rapport à l'usage des téléphones, des réseaux sociaux, etc. « Bah franchement, il y a des parents qui ne sont pas ouverts à ça. Mais après, je me dis que ça peut être bien si quelqu'un va en parler à ses parents parce que c'est toujours mieux d'avoir l'avis de ses parents parce que c'est eux qui s'occupent de nous après etc. [...] » (Garçon, 15 ans).

4.5 Prévention

Par rapport aux besoins en termes de prévention sur cette thématique, les avis étaient partagés. Certain-es ont indiqué qu'il manquait de prévention sur la problématique des *nudes*. « [...] C'est

aussi une pratique un peu nouvelle du coup, ce n'est pas quelque chose qu'on connaît enfin c'est de notre génération du coup. Ce n'est pas oui... Enfin il n'y a pas beaucoup de prévention par rapport à ça. » (Fille, 17 ans). Alors que d'autres ont considéré qu'ils-elles en avaient suffisamment eu. « [...] Enfin je me rappelle à l'école quand j'étais petite et tout, il y avait quand même beaucoup de prévention ; qu'il ne fallait pas envoyer des photos intimes ou des vidéos comme ça donc je pense qu'il y a quand même assez de prévention. » (Fille, 16 ans).

Certain-es jeunes, particulièrement les garçons, ont considéré que les messages de prévention devaient aussi viser les victimes potentielles pour leur demander de faire attention au risque de partage non consenti. « *Je pense déjà [...] prévenir des dangers de ça enfin si on peut appeler ça des dangers ; justement prévenir les gens qu'il ne faut pas faire confiance à n'importe qui [...].* » (Garçon, 17 ans). Cependant, s'adresser aux victimes a également été considéré comme moralisateur. « *Après, il y a aussi de la prévention- après, je ne fais pas de la... moralisation de victime, c'est plus de la prévention de victime. C'est... il faut vraiment faire attention à qui on envoie ce genre de contenu et sous quelle forme on l'envoie.* » (Garçon, 15 ans). Par rapport à la confiance envers le-la destinataire, c'est une notion qui a été jugée compliquée, notamment pour baser une prévention sur cela. « *Bah on peut jamais vraiment savoir s'il y a confiance ou pas parce que même, on peut être en couple par exemple depuis on va dire 1 an, 1 an et demi avec elle, [...] on peut dire un jour on ne l'aime plus, on la quitte ; peut-être que par vengeance ou par frustration, bah la personne va vouloir envoyer en faisant genre [...]* » (Garçon, 16 ans). Plusieurs participant-es ont fait part de la nécessité de réorienter la prévention avec d'autres messages et sur d'autres acteur-rices, notamment les pairs. « *Je pense qu'il faut faire de la prévention et expliquer aux jeunes que bah... la personne qui envoie la photo, elle ne fait pas spécialement quelque chose de grave voire pas du tout grave et que c'est plus l'autre personne sans pour autant aller la harceler, la descendre ou quoi.* » (Garçon, 15 ans). Ce changement de cible a également été mentionné dans un exemple très concret par rapport à l'établissement scolaire qui devrait davantage se positionner contre les auteur-es de partage. « *[...] Même l'école, elle devrait bah limite virer la personne qui a publié ce genre de publications au lieu de dire à la victime que c'est à elle de partir parce que maintenant, elle n'est plus dans un lieu de sécurité. Au contraire, on devrait dire aux autres que c'est un lieu de sécurité et si on enlève les personnes qui font ça et ici, vous pouvez rester enfin je ne sais pas. Je trouve que ça ne va pas.* » (Fille, 17 ans).

L'école a été considéré comme le lieu le plus adéquat pour faire de la prévention. Mais certain-es ont également parlé des réseaux sociaux. « *A l'école et sur les réseaux sociaux ! Pour moi, c'est une prévention générale en fait.* » (Garçon, 15 ans).

En termes de contenu, plusieurs participant-es ont considéré que les témoignages, même choquants, étaient des éléments qui les marquaient. « *Mais je trouve que c'est intéressant aussi de montrer des témoignages ou comme ça de victimes parce que j'avais même vu un reportage enfin il y avait une fille, elle avait 14 ans, elle s'était suicidée. C'est justement, c'est normalisé alors que justement, ce n'est pas normal et ça peut aller [...] jusqu'à la mort, c'est très grave et du coup, de bien montrer que genre c'est grave, il y a des gens qui vont jusqu'à prendre leur vie pour ça donc faites-le pas. Je trouve que quand on montre les victimes, on peut vraiment réaliser que si juste, on dit que ce n'est pas bien de faire ça.* » (Fille, 17 ans). Il semblerait que des discussions plus générales pourraient également englober cette problématique sans forcément parler des *nudes*. Tout d'abord, la vie privée et son respect pourraient faire partie de la prévention, ce qui permettrait

notamment de commencer relativement tôt en termes d'âge. « *Pour moi, il faudrait faire de la prévention déjà en âge plus jeune mais pas forcément par rapport aux nues ; en général, par rapport au privé en fait. On ne va pas forcément parler des nues mais on va parler de ce qui se passe en privé, des choses bah vraiment privées. [...] Juste on explique ce qui est dans le domaine du privé, [...] si on te raconte un secret, on ne raconte pas à tout le monde, on ne va pas le partager et tout, on ne va pas se moquer de ça [...].* » (Garçon, 15 ans). Une jeune fille a également parlé d'intégrer le rapport à son corps, la confiance et l'estime de soi, comme pouvant être intégrés dans la prévention et permettre aux jeunes de se défendre davantage face aux commentaires négatifs. Néanmoins, au vu de l'ampleur des réactions des pairs, cette stratégie a été jugée difficile par une autre fille. « *Mais après, c'est compliqué surtout quand on est à l'école et tout. On sait les enfants, ils sont méchants mais vraiment méchants entre eux enfin ouais, c'est compliqué. Enfin même si on a confiance en soi et tout, au bout d'un moment je pense que ça va toucher.* » (Fille, 17 ans).

Une solution très concrète a été imaginée par un garçon qui a estimé que les réseaux sociaux pourraient prévoir des fonctionnalités ne permettant pas de pouvoir transférer ou capturer l'écran. « *Il faudrait pouvoir... Sur Netflix par exemple, on ne peut pas screen (faire une capture d'écran). Il faudrait mettre une... fonctionnalité où on ne peut pas... On peut cocher "Je ne veux pas que ça screen" [...].* » (Garçon, 15 ans).

Finalement, en termes juridiques, plusieurs participant·es ont considéré qu'il était important de rappeler les conséquences pénales qu'un tel partage pourrait engendrer. « *Dire aux victimes qu'entre guillemets, ce n'est pas de leur faute si ça sort ou comme ça et qu'il faut surtout prévenir les personnes qui seront susceptibles d'en faire partager, leur dire que bah déjà, leur dire que ce qu'ils encourent pénalement ou comme ça mais vraiment, qu'ils sachent à quoi ils s'attendent dans le futur ou comme ça.* » (Fille, 15 ans). Dans ce contexte juridique, un groupe de garçons a considéré que les sanctions envers les personnes qui partagent et/ou harcèlent n'étaient jamais appliquées et que c'est aussi pour cette raison qu'il y avait autant de réactions vis-à-vis de la victime. « *Je pense [...] que le fait que les gens réagissent plus enfin je veux dire qui insultent ou qu'il y a beaucoup plus de partages, c'est parce qu'ils savent très bien qu'il n'y a pas vraiment de sanction. [...] Les sanctions sont minimales ou même invisibles [...].* » (Garçon, 17 ans). Les sanctions existantes pour les auteur·es de harcèlement-intimidation ont été perçues comme insignifiantes par rapport à la gravité de l'acte. « *[...] Je suis assez d'accord parce que quand on voit que les sanctions qu'ont des harceleurs, c'est vachement bah c'est rien presque comparé à ce qu'ils font réellement ; comparé à un truc tout bête, le plagiat, il peut se faire virer d'une université à cause de ça mais on peut harceler tranquillement et avoir une petite heure d'arrêt et ce n'est pas normal.* (Garçon, 17 ans). Les sanctions ont été imaginées en fonction du statut des auteur·es, si l'on est le·la premier·e auteur·e du partage ou témoin. Par rapport aux témoins, un garçon a soulevé que cela était difficile en termes de sanction car l'effet de groupe expliquerait en grande partie les réactions des jeunes. « *Moi je trouve dur de punir l'effet d'influence à cet âge-là enfin si on réfléchit pour des élèves on va dire qui sont plus faibles, je trouve que c'est un peu dur de punir parce que quelqu'un a voulu faire ça. La même chose, c'est beaucoup un âge d'apparence ; le fait se de dire que si tu fais ça, t'es cool enfin c'est comme ce qu'on nous a dit mais je trouve que c'est compliqué comme ça.* » (Garçon, 16 ans).

5 Recommandations

- Sensibiliser les jeunes au rôle des pairs et à leur responsabilité dans ce genre de problématique ;
- Discuter de l'effet de groupe, notamment grâce à certaines expériences sur le conformisme (exemples : expérience de Asch ou de Milgram) ;
- Sensibiliser les jeunes à l'effet positif possible d'un groupe ;
- Intégrer les pairs dans les approches préventives autour du harcèlement-intimidation ;
- Réorienter les messages de prévention sur les auteur-es des violences plutôt que sur les victimes potentielles afin de ne pas alimenter la stigmatisation et les jugements négatifs ;
- Parler spécifiquement du harcèlement-intimidation en lien avec les *nudes* (sexting qui dérive, sexting secondaire ou partage non consenti) ;
- Débuter les discussions vers l'âge de 10 ans (âge moyen du premier smartphone) pour parler de vie privée, de consentement et des jugements négatifs puis intégrer des discussions plus spécifiques sur les *nudes* par la suite ;
- Mener une réflexion plus globale sur le double standard, les insultes sexistes (discussion autour du terme pute notamment) et la place des filles/femmes dans cette problématique, mais aussi plus généralement vis-à-vis de la sexualité ;
- Rappeler les ressources à disposition des jeunes pour demander de l'aide dans ce genre de situation, qu'ils ou elles soient témoins ou victimes ;
- Sensibiliser les parents et les adultes ressources en milieu scolaire par rapport à l'effet de groupe dans cette problématique et au partage non consenti (sexting secondaire) ;
- Créer des espaces de discussion autour de ces thématiques et mettre en avant les espaces déjà disponibles (exemple : ciao.ch).

6 Références

1. The National Campaign to Prevent Teen and Unplanned Pregnancy. *Sex and Tech: Results From a Survey of Teens and Young Adults*. 2008. https://www.drvc.org/pdf/protecting_children/sextech_summary.pdf
2. Van Ouytsel J, Walrave M, Ponnet K. Adolescent sexting research: The challenges ahead. *JAMA Pediatr*. 2018;172:405-406. doi:<https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2018.0013>
3. Madigan S, Ly A, Rash CL, Van Ouytsel J, Temple JR. Prevalence of Multiple Forms of Sexting Behavior Among Youth: A Systematic Review and Meta-analysis. *JAMA Pediatr*. Apr 1 2018;172(4):327-335. doi:10.1001/jamapediatrics.2017.5314
4. Walker K, Sleath E. A systematic review of the current knowledge regarding revenge pornography and non-consensual sharing of sexually explicit media. *Aggression and Violent Behavior*. 2017/09/01/ 2017;36:9-24. doi:<https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.06.010>
5. Ojeda M, Del-Rey R, Walrave M, Vandebosch H. Sexting in adolescents: Prevalence and behaviours. *Comunicar*. 2020;28(64):9-19.
6. Baiden F, Amankwah J, Owusu A. Sexting among high school students in a metropolis in Ghana: an exploratory and descriptive study. *Journal of Children and Media*. 2020/07/02 2020;14(3):361-375. doi:10.1080/17482798.2020.1719854
7. Douglass CH, Wright CJC, Davis AC, Lim MSC. Non-consensual sharing of personal sexually explicit imagery among young people in Australia: results from an online survey. *Sex Health*. Apr 2020;17(2):182-186. doi:10.1071/sh19147
8. Boer S, Erdem Ö, de Graaf H, Götz H. Prevalence and Correlates of Sext-Sharing Among a Representative Sample of Youth in the Netherlands. *Front Psychol*. 2021;12:655796-655796. doi:10.3389/fpsyg.2021.655796
9. Barrense-Dias Y, Berchtold A, Surís J-C, Akre C. Sexting and the Definition Issue. *J Adolesc Health*. 2017;61:544-554. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.jadohealth.2017.05.009>
10. Klettke B, Hallford DJ, Mellor DJ. Sexting prevalence and correlates: A systematic literature review. *Clin Psychol Rev*. 2014;34:44-53. doi:<https://doi.org/10.1016/j.cpr.2013.10.007>
11. Dolev-Cohen M, Ricon T. Demystifying sexting: Adolescent sexting and its associations with parenting styles and sense of parental social control in Israel. *Cyberpsychology: Journal of Psychosocial Research on Cyberspace*. 2020/02/21 2020;14(1)doi:10.5817/cp2020-1-6
12. Bernath J, Suter L, Waller G, Külling C, Willemse I, Süss D. *JAMES - Jeunes, activités, médias - enquête Suisse: Rapport sur les résultats de l'étude JAMES 2020*. 2020. <https://www.swisscom.ch/content/dam/swisscom/fr/about/entreprise/durabilite/competencesmedias/documents/james-bericht-2020-fr.pdf>
13. Suter L, Waller G, Bernath J, Külling C, Willemse I, Süss D. *JAMES - Jeunes, activités, médias - enquête Suisse: Rapport sur les résultats de l'étude JAMES 2018*. 2018. <https://www.swisscom.ch/content/dam/swisscom/fr/about/entreprise/durabilite/competencesmedias/documents/rapport-james-2018.pdf>
14. Waller G, Willemse I, Genner S, Suter L, Süss D. *JAMES - Jeunes, activités, médias - enquête Suisse: Rapport sur les résultats de l'étude JAMES 2016*. 2016. <https://www.swisscom.ch/fr/about/entreprise/durabilite/objectifs-cr-et-resultats/james.html>
15. Willemse I, Waller G, Genner S, et al. *JAMES - Jeunes, activités, médias - enquête Suisse: Rapport sur les résultats de l'étude JAMES 2014*. 2014. <https://www.swisscom.ch/content/dam/swisscom/fr/about/responsabilite/competencesmedias/james/documents/Rapport-JAMES-2014.pdf>
16. Willemse I, Waller G, Süss D, Genner S, Huber A-L. *JAMES - Jeunes, activités, médias - enquête Suisse: Rapport sur les résultats de l'étude JAMES 2012*. 2012. https://www.swisscom.ch/content/dam/swisscom/fr/ghq/verantwortung/documents/Rapport_JAMES_2012.pdf
17. Barrense-Dias Y, Akre C, Berchtold A, Leeners B, Morselli D, Surís Granell J-C. *Sexual health and behavior of young people in Switzerland*. 2018. 1660-7104.
18. Barrense-Dias Y, Akre C, Auderset D, Leeners B, Morselli D, Surís J-C. Non-consensual sexting: characteristics and motives of youths who share received-intimate content without consent. *Sexual Health*. 2020;17(3):270-278.

19. Barrense-Dias Y, Berchtold A, Suris Granell J-C. *Adolescent-e-s, Internet et médias numériques : les côtés positifs (Raisons de santé 317)*. 2020. https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_028A2B454868.P001/REF
20. Döring N. Consensual sexting among adolescents: Risk prevention through abstinence education or safer sexting? *Cyberpsychology*. 2014;8:1-13. doi:<http://dx.doi.org/10.5817/CP2014-1-9>
21. Krieger MA. Unpacking "Sexting": A Systematic Review of Nonconsensual Sexting in Legal, Educational, and Psychological Literatures. *Trauma, violence & abuse*. Dec 2017;18(5):593-601. doi:<https://doi.org/10.1177%2F1524838016659486>
22. Lim S. On mobile communication and youth "deviance": Beyond moral, media and mobile panics. *Mobile Media & Communication*. 2013/01/01 2013;1:96-101. doi:<https://doi.org/10.1177%2F2050157912459503>
23. Levine D. Sexting: a terrifying health risk ... or the new normal for young adults? *J Adolesc Health*. Mar 2013;52:257-8. doi:<https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2013.01.003>
24. Albury K, Crawford K. Sexting, consent and young people's ethics: Beyond Megan's Story. *Continuum*. 2012/06/01 2012;26:463-473. doi:<https://doi.org/10.1080/10304312.2012.665840>
25. Salter M, Crofts T, Lee M. Beyond criminalisation and responsabilisation: Sexting, gender and young people. *Current Issues in Criminal Justice*. 2013;24(3):301-316.
26. Setty E. A Rights-Based Approach to Youth Sexting: Challenging Risk, Shame, and the Denial of Rights to Bodily and Sexual Expression Within Youth Digital Sexual Culture. *International Journal of Bullying Prevention*. 2019/12/01 2019;1(4):298-311. doi:10.1007/s42380-019-00050-6
27. Finkelhor D, Walsh K, Jones L, Mitchell K, Collier A. Youth Internet Safety Education: Aligning Programs With the Evidence Base. *Trauma, violence & abuse*. Dec 2021;22(5):1233-1247. doi:10.1177/1524838020916257
28. Barrense-Dias Y, De Puy J, Romain-Glassey N, Suris J-C. *La prévention et le sexting: un état des lieux*. 2018. https://www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds285_fr.pdf
29. Johnson M, Mishna F, Okumu M, Daciuk J. *Non-Consensual Sharing of Sexes: Behaviours and Attitudes of Canadian Youth*. 2018. <http://mediasmarts.ca/sites/mediasmarts/files/publication-report/full/sharing-of-sexes.pdf>
30. Ojeda M, Del Rey R, Hunter SC. Longitudinal relationships between sexting and involvement in both bullying and cyberbullying. *J Adolesc*. Dec 2019;77:81-89. doi:10.1016/j.adolescence.2019.10.003
31. Incivilités et harcèlement: Renforcer la prévention auprès de sélèves en appuyant les établissements scolaires. Conférence de presse du 20 novembre 2015 (2015).
32. Pikas A. New developments of the shared concern method. *School Psychology International*. 2002;23(3):307-326.
33. Lucia S, Stadelmann S, Ribeaud D, Gervasoni J-P. *Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud (Raisons de santé 250)*. 2015. https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_FA2A605C8F5C.P001/REF
34. Consortium PISA.ch. *PISA 2018 : Les élèves de Suisse en comparaison internationale*. 2019.
35. Barrense-Dias Y, Akre C, Suris Granell J-C. *La sexualité à l'ère numérique : les adolescents et le sexting 2.0, 2ème phase (Raisons de santé 296)*. 2018. https://www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds296_fr.pdf
36. Barrense-Dias Y, Suris JC, Akre C. *La sexualité à l'ère numérique: les adolescents et le sexting (Raisons de santé 269)*. 2017. Accessed 22 février 2017. https://www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds269_fr.pdf
37. Walrave M, Ponnet K, Van Ouytsel J, Van Gool E, Heirman W, Verbeek A. Whether or not to engage in sexting: Explaining adolescent sexting behaviour by applying the prototype willingness model. *Telematics and Informatics*. 2015/11/01/ 2015;32:796-808. doi:<https://doi.org/10.1016/j.tele.2015.03.008>
38. Walker S, Sanci L, Temple-Smith M. Sexting: young women's and men's views on its nature and origins. Research Support, Non-U.S. Gov't. *J Adolesc Health*. Jun 2013;52:697-701. doi:<https://dx.doi.org/10.1016/j.jadohealth.2013.01.026>
39. Van Ouytsel J, Walrave M, Van Gool E. Sexting: Between Thrill and Fear—How Schools Can Respond. *The Clearing House: A Journal of Educational Strategies, Issues and Ideas*. 2014/09/03 2014;87(5):204-212. doi:10.1080/00098655.2014.918532
40. Ringrose J, Gill R, Livingstone S, Harvey L. *A qualitative study of children, young people and 'sexting': A report prepared for the NSPCC*. 2012. <https://www.nspcc.org.uk/services-and-resources/research-and-resources/pre-2013/qualitative-study-sexting/>
41. Lippman JR, Campbell SW. Damned If You Do, Damned If You Don't...If You're a Girl: Relational and Normative Contexts of Adolescent Sexting in the United States. *Journal of Children and Media*. 2014/10/02 2014;8:371-386.

42. Allison KR, Bussey K. Cyber-bystanding in context: A review of the literature on witnesses' responses to cyberbullying. *Child Youth Serv Rev.* 2016/06/01/ 2016;65:183-194. doi:<https://doi.org/10.1016/j.chidyouth.2016.03.026>
43. Schacter HL, Greenberg S, Juvonen J. Who's to blame?: The effects of victim disclosure on bystander reactions to cyberbullying. *Comput Human Behav.* 2016/04/01/ 2016;57:115-121. doi:<https://doi.org/10.1016/j.chb.2015.11.018>
44. Kubiszewski V. Prévalence des élèves témoins de harcèlement scolaire et difficultés associées : résultats préliminaires. *Pratiques Psychologiques.* 2016/09/01/ 2016;22(3):205-219. doi:<https://doi.org/10.1016/j.prps.2016.02.001>
45. Salmivalli C. Participant Roles in Bullying: How Can Peer Bystanders Be Utilized in Interventions? *Theory Into Practice.* 2014/10/02 2014;53(4):286-292. doi:10.1080/00405841.2014.947222
46. Flick U. *An introduction to qualitative research.* Sage Publications Limited; 2018.
47. Collingridge DS, Gantt EE. The quality of qualitative research. *American journal of medical quality : the official journal of the American College of Medical Quality.* Sep-Oct 2008;23(5):389-95. doi:<https://doi.org/10.1177%2F1062860608320646>
48. Heary CM, Hennessy E. The use of focus group interviews in pediatric health care research. *Journal of pediatric psychology.* Jan-Feb 2002;27(1):47-57. doi:10.1093/jpepsy/27.1.47
49. Seifert SM, Schaechter JL, Hershorin ER, Lipshultz SE. Health effects of energy drinks on children, adolescents, and young adults. *Pediatrics.* Mar 2011;127(3):511-28. doi:10.1542/peds.2009-3592
50. Barrense-Dias Y, Suris J-C. *Les boissons énergisantes et les jeunes : un point sur leur consommation.* 2020.
51. Frith H. Focusing on sex: Using focus groups in sex research. *Sexualities.* 2000;3(3):275-297. doi:10.1177/136346000003003001
52. Hyde A, Howlett E, Brady D, Drennan J. The focus group method: Insights from focus group interviews on sexual health with adolescents. *Social Science & Medicine.* 2005/12/01/ 2005;61(12):2588-2599. doi:<https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2005.04.040>
53. Frith H. Focusing on Sex: Using Focus Groups in Sex Research. *Sexualities.* 08/01 2000;3:275-297. doi:10.1177/136346000003003001
54. Hsieh HF, Shannon SE. Three approaches to qualitative content analysis. *Qual Health Res.* Nov 2005;15(9):1277-88. doi:10.1177/1049732305276687

7 Annexes

7.1 Vignettes utilisées

« - Moi je pense qu'on n'a jamais été aussi loin à repousser une fille, à la taper [...].

- A la taper non. Pour ce genre de trucs non.

- J'ai déjà entendu des histoires où il y a des filles qui se sont fait traitées de pute.

- Ouais mais les gens font que parler [...]

- Ouais y a aucun acte violent envers la personne [...]

- Juste verbalement. » (Filles, 13 ans) ³⁵

« Mais en fait ça met un peu d'ambiance, genre dans les cours et tout on sait de quoi parler, même à la récré et tout c'est pour ça les gens en parlent et font tourner. [...] Moi la vérité, genre je serais allée demander à ma meilleure pote si elle aurait vu la photo, et si elle l'avait pas vue je lui aurais envoyé. » (Fille, 14 ans) ³⁵

« Mais ça dépend. Enfin moi si je suis la première personne à qui la photo est envoyée je vais quand même penser à la personne qui l'a envoyée et je vais me dire bon ok, c'est moi qui ai le pouvoir en main donc je me dis aller je suis gentil avec elle je la supprime. Mais si la photo a déjà tourné dans tout le collège [...], c'est déjà mort donc... » (Garçon, 17 ans) ³⁶

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique · Lausanne